

ST-JUSTIN
 VENDREDI,
 23 JUIL. 1943.
 VOL. XXII,
 NO 38.
 Rédigé en
 collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:
 Canada - \$1.00
 E.-Unis - \$1.50
 Rédaction et
 administration:
 Saint-Justin,
 cté Mask.

Habillez-vous d'après votre âge et les circonstances !

La chaleur de juillet a porté les gens à se déshabiller. Les bébés, les enfants et les adultes se sont affichés avec des costumes tolérables sur la plage. Plusieurs ont confondu plage avec endroit public ou rue. Les bureaux où travaillent un grand nombre de jeunes filles ressemblent plus à des endroits pour le choix "d'American beauties" qu'à un endroit pour le travail.

A ceux qui ont des yeux pour regarder et une tête sur les épaules pour penser, il est peut-être permis de se demander où l'on va. Du train ou vont les choses, c'est presque la feuille d'érable qui reviendra à la mode.

En 1928, les maçons publiaient deux textes et voici le premier: "Tant que nous n'aurons pas soustrait nos filles à l'enseignement de l'Eglise, tant que l'éducation laïque, civique, républicaine, ne les aura pas transformées, tous nos efforts seront condamnés à un pitoyable avortement".

Le second est encore plus explicite. Il faut, y lit-on, que nos enfants réalisent l'idéal du nu. Cette méthode joue, non seulement au point de vue physique, mais au point de vue sensuel, un rôle considérable. Le mentalité de l'enfant se modifie rapidement. Pour éviter toute opposition, il faudra y employer une progression méthodique: d'abord pieds et jambes nus, puis manches relevées; puis vous découvrirez les membres inférieurs et supérieurs, le haut du thorax, le dos, etc; en été, l'enfant circulera presque nu par tous les temps. (1)

1943 nous prouve le succès de la campagne. Les bas, que portaient dames et demoiselles au temps de la dépression, n'apparaissent plus, quoique en pleine prospérité, sur la jambe féminine. De la peau, ou un petit peu de peinture (quand il pleut, ça fait chic). Les jupes ou robes nous dénotent un temps de restriction. Si par malheur Madame ou Mademoiselle se penche ou s'assoie sans placer ses jambes et son vêtement, c'est le tutu qui nous fait face, ou cette espèce de V qui cache le sexe. Pour comble de malheur, celles que la nature n'a pas taillées au couteau, c'est-à-dire les mal faites, se déshabillent de la même manière et viennent gêner le paysage. Le pauvre mortel doit alors se contenter de la phrase du poète:

"Qu'importe le paysage pourvu que j'aie l'ivresse".

Petites jambes, échasses surmontées au dessus du genou d'une paire de bras, grosses pattes d'ours, viles jambes recouvertes de varices, jeunes jambes en coeur, voilà tout ce qui est offert à notre oeil sur la rue car les modèles sont rares. Les hommes à l'exception de quelques sportifs, n'étaient pas encore apparus en public dans cette tenue. Mais voilà que nos soldats exhibent leurs beaux genoux à qui veut les voir. Il y en a de réellement mignons, surtout ceux de 40 ans en montant. Et puis de leurs "shorts" qui deviennent de plus en plus short, parlons-en donc un peu! Qu'ils sont élégants les gros fessiers, dans cette culotte! Quant aux fesses de lièvre, elles attirent les larmes! Pas surprenant que les femmes, à la recherche d'un homme à marier, perdent la tête à la vue d'un soldat: Chacun annonce sa marchandise!

Nos ouvrières obligées de travailler en salopettes, ne doivent pas garder ce costume pour magasiner ou attendre à la porte de la commission des liqueurs. Les pieds dans des souliers à talons hauts et même très hauts et ce pantalon, ça fait dur. Sur-tout ça n'avantage pas les grosses "toutounes". Avec leurs souliers à talons déformés, ce qui les oblige à marcher la cheville versée en dehors ou en dedans et le postérieur fendu par la couture du pantalon, elles ressemblent à de gros morceaux de boudin attachés par le milieu et elles s'en vont en se brassant comme du jello dans un plat. Les compagnies de gélatine sont heureuses, car ces dames nous rappellent qu'après la guerre nous pourrions employer de nouveau ces plats à digestion si facile. C'est de l'annonce qui coûte peu.

Plusieurs mères de famille ont même adopté ce costume masculin pour le travail de la maison. Une cigarette, une liqueur sur la table, un pantalon, voilà la pause qui rafraîchit. Qu'ils sont donc heureux les boulangers, laitiers, etc., de se promener dans un semblable décor? Oh! Elles ne sont pas plus mauvaises nos dames pour cela; elles suivent la mode, et c'est tout. Rien n'empêche que les statistiques sont là pour nous prouver l'augmentation des naissances illégitimes, des syphilitiques et de la criminalité juvénile.

Le taux des naissances illégitimes continue de se maintenir à un niveau supérieur, malgré notre lutte pour christianiser les sauvages de l'Europe. "Relations", juin-juillet, nous cite des chiffres à faire ouvrir les yeux. Voici le pourcentage:

1933	3.78	1938	4.02
1934	3.65	1939	3.97
1935	3.77	1940	3.93
1936	3.92	1941	4.33 pour les six premiers mois
1937	3.89	1942	4.33 pour les six premiers mois

De 1770 à 1870 la moyenne des naissances illégitimes dans Québec était de moins de 1% tandis qu'aujourd'hui elle est de 3.6% actuellement. Cherchez la cause et vous la trouverez.

GUILLAUME MASSE

Vraiment...

Lu dans le dernier "Post" cette pensée plutôt rosse d'Oscar Wilde: "Plus la femme résiste d'abord à vos avances, plus elle coupe complètement ensuite votre retraite".

* * *

La Voix des Bois Francais a parlé et la grande famille des hebdomadaires grasse son buggie en vue de son voyage annuel, en août. On ramasse soigneusement ses coupons, de toutes les essences! Heureusement que le rire n'est pas encore rationné!

* * *

On dit que les hydrophobes d'entre les boys sont inquiets, incapables de rassembler leurs "esprits"... Dormez tranquilles, mes frères! L'Exécutif a tenu son conseil de guerre et paré à un aussi angoissant problème...

* * *

Bien des gens vaquent, dans des autos de tourisme, ordinaires, à des affaires importantes, voire essentielles au commerce. Mais les règlements de M. le Contrôleur sont si hermétiques que pour obtenir des pneus, même de caoutchouc régénéré, il va falloir troquer pour des camions nos autos de promenade qui n'auraient jamais dû se nommer ainsi... C'est là tradition de langage qui ne nous aide guère auprès du contrôle d'Etat... Faudra-t-il dès lors chasser les nouvelles dans des pick-ups d'une tonne et demie?

* * *

"Life" nous apprend, avec d'horribles photos à l'appui, une nouvelle flambée de la vendette, aux Etats-Unis, entre noirs et blancs. La guerre des races y fleurit comme aux beaux jours, dirait l'autre. Naturellement, il s'agit plus de lynchings que de combats et le perdant, c'est toujours le nègre qui a souvent, d'ailleurs, contre lui, le policeman blanc qui reste désinvolte devant du sang coulant sur une peau noire. Berceau de la démocratie, l'Amérique n'aura jamais atteint les idéals et les fins de la démocratie tant qu'elle ne se sera pas libérée de sa haine du nègre ancrée même dans ses classes soit-disant cultivées.

* * *

La C.C.F. ne se défend guère d'être socialiste. A tout bout de champ, ses chefs et mentors, l'admettent en toute candeur, témoin ce délégué qui, à la convention cécéefiste de North Battleford, se plaignait de ce que les opinions de certains membres, recrutés dans l'est du Canada, montraient une tendance à ruiner la C.C.F. comme organisation socialiste! Ni plus, ni moins! D'ailleurs, ceux qui veulent être édifiés sur le néo-socialisme, le socialisme torpédo, profilé, qui fait la philosophie de la C.C.F., n'ont qu'à lire "Social Planning for Canada" (Thos. Nelson and Sons, éditeurs, Toronto, prix: \$3.75), le livre de chevet du prof. Scott président de la C.C.F. Incidemment, nos braves socialistes, à leurs conventions, font voir qu'il ne leur déplaît pas d'employer la manière forte, le tour de pouce dictatorial, pour

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 93 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

222
 VIII. ALFRED, s 25 avril 1940 (81 ans) Antoine VIII
 POTHIER, Caroline
 ISSUS: HECTORINE, b 4 mars 1894; m 21 mars 1913, à Donat Gélinas (Adéard et Elise Deschesnes)
 ANNIE, b m 5 oct. 1903, à Arthur Bellemare (Narcisse et Desanges Gélinas), St-Jean-des-Piles.
 ESTHER, b m 20 juin 1904, à Moïse Bérubé (Napoléon et Louise Lajoie)
 MARY, b m 11 janv. 1909, à Louis Lajoie (veuf de Alda Giguère)
 LILLIE, b m 27 fév. 1911, à Oscar Desaulniers (Euchariste et Emilie Duperron)
 657: HONORE, b m 27 juillet 1909, à Léandre Bourassa.
 656: LEON, b 4 avril 1896; m 21 sept. à Irène Desaulniers.
 PHILOMENE, b 28 oct. 1900 à St-Jean des Piles.
 WILLIE, b 19 mai 1902; s 7 nov. 1903.
 21 septembre, Saint-Jean-des-Piles

656
 IX. LEON Alfred VIII
 DESAULNIERS, Irène (Euchariste et Emilie Duperron)
 ISSUS: Estelle-FRANCOISE, b 5 déc. 1922;
 Jeanne-GEORGETTE, b 12 oct. 1924;
 RITA-LUCILLE, b 7 et s 10 fév. 1926.
 O'Neil-COME, b 14 fév. 1928;
 Claire-HUGUETTE, b 10 déc. 1930;
 Hugo-REAL, b 21 juin 1932;
 ANNE-MARIE, b 17 juillet 1937;
 Napoléon-NORMAND, b 12 juin 1939;
 LAURENT-ROMEO, b 2 5 mai 1941;
 1909, 27 juillet, Sainte-Flore

657
 IX. HONORE Alfred VIII.
 BOURASSA, Léandra
 ISSUS et baptisés à St-Jean-des-Piles: CLORIDA-ROBERTINE, b 25 mai 1910;
 HERVE-LEON, b 5 mai 1911;
 ROSE-de-LIMA, b 10 sept. 1912.

maintenir les membres dans les desiderata de la doctrine socialiste. C'est toujours l'histoire d'un petit groupe régentant la masse. Tout en se plaignant, avec affectation, des dictatures, la C.C.F., sur ce point, habite une maison de verre. Sa dictature est la plus radicale, la plus arbitraire qui soit. Le régentement qu'elle veut faire de l'opinion de ses membres cadre bien mal avec les libertés populaires qu'elle prétend revendiquer.

* * *

Les statistiques officielles, dont la Législature de Québec a été saisie récemment quant à l'exploitation, par le gouvernement d'une hydro-électrique dans le Témiscamingue, attestent que les petits de l'étatisation ne sont pas aussi mignons, aussi roses que ça... On voit, en effet, que contre des revenus de \$395.653, le National Electricity Syndicate a enregistré des frais d'exploitation de \$135.039, des déboursés d'administration de \$10.024 et d'autres charge de \$384.000, soit une perte nette de \$133.420 pour le dernier exercice. Si l'on y ajoute \$90.000 et \$96.500, respectivement, pour la dépréciation et l'intérêt sur le capital investi, on se trouve en face d'un déficit total de \$319.920. Si c'est là un exemple des exploits que le contrôle d'Etat peut accomplir dans

Jardins et Certificats d'Epargne de Guerre

Si vous êtes au nombre de ceux qui cultiveront un jardin, cette année, afin de collaborer à la victoire, voici un autre moyen par lequel vous pouvez aider à vaincre Hitler et ses amis: lorsque votre jardin sera fini, évaluez le profit que vous réaliserez: tant pour les carottes, les betteraves, les choux, les pois, les fèves, etc. Ensuite, additionnez le tout.

Voilà un autre moyen de faire votre part. Prenez l'argent que votre jardinage vous fait économiser et servez-vous-en pour acheter un autre Certificat d'Epargne de Guerre.

Quand les légumes seront consommés, il vous restera ce Certificat d'Epargne venant de votre jardin et vous retirerez encore des intérêts sur ces produits.

POUR LUSTRER LES CHEVEUX

Les laver à l'eau de pluie avec du savon de castille.

le champ de l'électricité, le contribuable, inquiet pour son gousset, pensera, bien naturellement, que l'exploitation privée, le private ownership tant honni et décrié, a du bon malgré tout, beaucoup de bon même...

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance spécial du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi le 12 juillet 1943 à sept heures p. m. Sont présents M. le Maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Ls St-Antoine, Ide Francoeur, C. Ed. Bellemare, Hormisdas Brissette, Adéland Gagnon, Ovila Mandeville, formant quorum.

Après la prière, lecture est donnée au conseil de l'avis de convocation de la présente assemblée et de son certificat de signification.

Règlement No 181, pour pourvoir à la réparation de l'ébouli du chemin de front de la concession Sud-Ouest de l'Ornière en front du lot No. 238 du Cadastre de St-Justin.

Attendu qu'il s'est produit un ébouli qui a emporté une partie du chemin de front de la concession Sud-Ouest de l'Ornière en front du lot no 238 du cadastre de St-Justin.

Attendu qu'il est d'intérêt public que le dit chemin soit réparé de manière à ce qu'il puisse offrir un passage sûr et commode à tous les véhicules.

Attendu l'avis de motion du conseiller Ide Francoeur donné à la séance régulière du conseil, tenue le 5 juillet 1943.

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du conseil comme suit:

Que l'ébouli qui s'est produit dans le chemin de front de la concession Sud-Ouest de l'Ornière en front du lot no 238 du cadastre de Saint-Justin, soit rempli suivant les plans et devis préparés par les ingénieurs du ministère de la Voirie de la Province de Québec.

Que les travaux soient faits à la journée sous la surveillance d'officier spécial nommé par le conseil.

Que le coût total des travaux, distraction faite des deniers qui seront fournis par le Gouvernement soient à la charge et supportés par tous les propriétaires, locataires ou

occupants des immeubles situés dans la concession Sud-Ouest de l'Ornière depuis et y compris le lot No 210 du cadastre de Saint-Justin, jusqu'à et y compris le lot no. 290 du même cadastre, en proportion de l'évaluation respective des dits immeubles tels qu'ils se trouvent portés au rôle d'évaluation en force en cette municipalité.

Le présent règlement entrera en force dans les délais légaux de publication.

Proposé par le conseiller Ovila Mandeville, appuyé par le conseiller Chs-El. Bellemare, que le règlement no 181 soit adopté suivant sa forme et teneur.

Proposé par le conseiller C. Ed. Bellemare, appuyé par le conseiller Hormisdas Brissette, que M. Ubald Marchand soit nommé officier spécial au sens du règlement no 181.

Lecture est donnée au conseil d'une lettre datée aux Trois-Rivières le 7 juillet 1943, adressée à M. le Maire et MM. les conseillers, a-s M. le secrétaire-trésorier, paroisse de St-Justin, et signée par M. Philippe Bigué, avocat, aux termes de laquelle ce dernier réclame de cette municipalité sur instruction de MM. Albert, Médard et Gaston Frappier la somme de \$832.60 plus les frais de lettre au montant de \$8.00 de dommages intérêts à raison de dommages réels et autres qui leur ont été occasionnés à la suite d'une fautive arrestation dont ils ont été les victimes sur une plainte portée par M. William votre officier et représentant dûment autorisé: suivant le mot à mot des quatre premières lignes du premier paragraphe de cette lettre.

Il est proposé par le conseiller Ls St-Antoine appuyé par le conseiller Ide Francoeur et résolu à l'unanimité que ce conseil refuse de payer la réclamation de MM. Albert, Médard et Gaston Frappier au montant

La Cle de Quincallerie
— LORANGER —
1337 est, Avenue Mont-Royal,
MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de briques.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

de \$832.60.

Proposé par le conseiller Adéland Gagnon, appuyé par le conseiller Hormisdas Brissette et résolu à l'unanimité que M. le Maire W.-H. Gagné et le secrétaire Jos Langlois soient tous les deux autorisés de recourir aux services d'un avocat et de produire une défense pour et au nom de cette municipalité contre toute action qui pourrait être intentée contre la corporation de Saint-Justin en rapport avec la réclamation de MM. Albert, Médard et Gaston Frappier au montant de \$832.60.

Et la séance fut levée.

MGR DE FORBIN-JANSON

1785 — 1844

Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson naquit à Paris, en France, le 3 novembre 1785. Il était le fils de Michel-Palamède, comte de Frobin-Janson et de Cornélie-Henriette-Sophie-Louise - Gabrielle, princesse de Galéan. Après avoir fait ses études à Paris, il fut ordonné prêtre à la mi-décembre 1811, à Chambéry, par Mgr de la Broue de Vareille. Après avoir exercé des fonctions importantes dans le clergé de France, il fut élu évêque de Nancy, en France, le 20 février 1824 et sacré le 6 juin suivant. De 1830 à 1839 il fut exilé à cause de révolutions, sous Louis-Philippe.

De 1840 à 1841 Mgr de Forbin-Janson fit un séjour de dix-huit mois au Canada. Il arriva le 18 octobre 1839 à New-York. Le 3 septembre 1840, il arriva à Québec. Il prêcha de ville en ville et dans les moindres villages de Québec, à Kingston, en Ontario. Ce ne fut partout qu'ovations. On balisait les chemins, des arcs de triomphe étaient élevés, des cavalcades et des cortèges de voitures lui faisaient escorte. Il clôturait sa retraite par l'érection d'un calvaire ou d'une croix de tempérence.

Sur l'invitation du curé des Trois-Rivières, Thomas Cooke, il commença le 1er février 1841, une retraite qui dura cinq semaines. Cette retraite fut un grand succès. A son arrivée aux Trois-Rivières, il venait de St-François-du-Lac, où il avait prêché aux Abénakis. Il fit halte à la Baie et au séminaire de Nicolet. (1)

En souvenir de la grande retraite prêchée aux Trois-Rivières, une croix fut plantée sur la pointe du Côteau qui domine la ville et la Banlieue, elle a duré de 1841 à 1865 au moins.

Dans les premiers jours de juillet 1841 Mgr de Forbin-Janson prêcha une grande retraite à Maskinongé, invité par le curé Louis Marcoux. Après cette retraite ce fut au tour de la Rivière-du-Loup (en haut), sur l'invitation du curé Jacques Lebourdais. A la site due cette dernière retraite, on érigea une croix sur le terrain de l'église. Cette croix dura de longues années. (2)

Un épisode remarquable de son séjour au Canada, fut sans contredit la bénédiction de la croix monu-

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er JUILLET 1923

SAINT-JUSTIN

BAPTEMES:—

Le 2, Joseph Bertrand Réal, enfant de Napoléon Gaboury et de Dora Carufel. Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Vermette.

* * *

Le 7, Noé René, enfant d'Adéland Morin et d'Angéline Lajoie. Parrain et marraine M. et Mme Noé Bellemare.

* * *

Le 7, Marie Rose, enfant d'Adéland Morin et d'Angéline Lajoie. Parrain: le Rév. D. Grimard, vicaire, marraine Mme Norbert Ladouceur.

* * *

Le 22, Marie Rose Jeannette, enfant d'Edouard Lefebvre et de Juliana Lajoie. Parrain et marraine M. et Mme Onésime Lefebvre.

* * *

Le 24, Joseph Jérôme Jean Paul, enfant de Donat Clément et d'Hermine Bussièrès. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Sicard.

* * *

Le 27, Pierre Joseph Adrien, enfant de Xavier Lefebvre et de Laura Casaubon. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Casaubon.

* * *

Le 28, Joseph Rogers, enfant de Théotime Alarie et de Clairvina Dubé. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Vertefeuille.

BAIE SHAWINIGAN

M. et Mme Ernest St-Louis ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie Thérèse Jacqueline, Parrain et marraine: M. et Mme Willie St-Louis. Porteuse: Mme Alfred St-Louis.

* * *

Mlle Yvonne St-Louis de Maskinongé est allée faire une promenade de trois semaines chez M. Ernest St-Louis de Shawinigan.

* * *

mentale de St-Hilaire. Cette croix bénie le 6 octobre 1841 devant 25,000 personnes par Mgr Forbin-Janson. Trois évêques, N. S. F. Turgeon, de Québec, Ignace Bourget, de Montréal, Remi Gaulin, de Kingston, étaient présents. Cette croix avait cent pieds de haut par 6 de largeur et 4 d'épaisseur. Elle coûta \$1575 piastres et avait été faite par Antoine Provost, menuisier de Beloeil. A sa base il y avait une chapelle de 20 pieds carrés, bénie le 3 novembre 1841. La croix fut renversée par le vent le 13 octobre 1846. La chapelle fut détruite par un incendie le 26 octobre 1873.

Le 5 novembre 1841, Mgr Forbin-Janson quitta le Canada pour les Etats-Unis d'où il devait s'embarquer à New-York le 8 décembre pour la France. Le 2 avril 1842, il est nommé prêtre domestique, comte romain et évêque assistant au trône pontifical.

Le 15 août 1842 il se rend à Londres, pour obtenir de Sa Majesté la Reine Victoria le rappel des 58 exilés canadiens à la Nouvelle-Galles du Sud (Australie). Il donna \$4,400 pour aider à leur rapatriement.

En 1842-43 il travailla à la fondation de l'Oeuvre de la Ste-Enfance.

Le 9 juillet 1844, l'avant-veille de

Un service d'autobus a été établi récemment entre St-Barthélemi et Montréal. Le départ se fera tous les matins, du garage Vincent de St-Barthélemi, à 7-hrs a.m. Pour le retour, départ de Montréal, à 7 hrs le soir. De sorte qu'une personne aura toute la journée pour ses affaires à la ville et pourra revenir le soir. Le prix du passage aller et retour a été fixé à \$2.75.

* * *

Lundi le 18 juin eut lieu le mariage de M. Léo de Grandpré à Mlle Lucie Lafontaine. L'heureux couple partit aussitôt pour un voyage d'une semaine à Québec.

MASKINONGE

Lundi le 4 juin dernier eut lieu un mariage très solennel. Ce fut celui de Mlle Aurélie Lessard fille de M. Ernest Lessard sacristain de notre église à M. Albert Lessard de Ste-Ursule. Ce qui contribua beaucoup à donner plus de solennité à cette fête, ce fut le mariage de M. Wilfrid Lessard, frère de la mariée célébré le même jour à Louiseville à Mlle Adam de cette ville. Ces doubles noces donnèrent lieu à une grande réunion de parents et d'amis.

* * *

Les travaux de notre couvent avancent rapidement, on est à faire des planchers en érable. On espère que le tout sera terminé pour la fin du mois prochain. L'automobile rafinée au profit de cette construction aura lieu aussi au mois de juillet, ceux qui ont des livrets de vendus sont priés d'en envoyer les talons avec l'argent à M. le vicaire, afin qu'il puisse assez tôt préparer le tirage.

* * *

Baptême. — Joseph Omer Théodore, enfant de Joseph Martin et de Alexandrina Lajoie. Parrain et marraine M. et Mme Omer Lajoie, oncle et tante de l'enfant.

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

LE GOUVERNEMENT GODBOUT ET LA SECURITE SOCIALE JUSTICE POUR LA POLOGNE

L'honorable Adélaré Godbout recevait à dîner, ces jours derniers, un groupe de spécialistes de la sécurité sociale réunis en congrès à Montréal sous les auspices du Bureau International du Travail, lequel est un organisme de la Société des Nations. Ces délégués de pays étrangers, parmi lesquels se trouvait Sir William Beveridge, ont pu ainsi se renseigner à bonne source sur les progrès qu'a faits la sécurité sociale dans la province de Québec, sous l'impulsion du gouvernement actuel. L'occasion était bonne de faire connaître à ces économistes et à ces sociologues étrangers l'oeuvre de longue prévoyance des administrations libérales qui ont donné au Québec, dans le passé, la charte sociale que le gouvernement Godbout a perfectionnée et mise au point.

On entend beaucoup parler, ces temps-ci de sécurité sociale, par quoi l'on entend un ensemble de mesures d'ordre économique et social qui assurent aux classes populaires, en premier lieu, la sécurité que donne un emploi assuré et raisonnablement rémunéré et, en second lieu, une protection contre les épreuves inévitables de l'existence: la maladie, l'invalidité, le chômage, la vieillesse. Si l'espace disponible le permettait, l'on pourrait faire ici un relevé complet de toutes les mesures législatives qui, dans la province de Québec, contribuent à donner à la population la sécurité sociale ainsi comprise. Leur adoption n'a pas attendu la guerre ni la publication du plan Beveridge. La prévoyance du gouvernement de M. Godbout et de ceux qui l'ont

procédé a donné depuis longtemps à notre province une législation sociale progressive qui en a fait une pionnière dans ce domaine, comme ont pu s'en rendre compte l'autre jour les invités du premier ministre.

A la question "Quelle est la loi de sécurité sociale la plus progressive de la province de Québec?" certains seraient sans doute portés à répondre que c'est la législation, toute récente, qui pourvoit à l'institution de l'assurance-maladie. Il s'agit là, en effet, d'une loi progressive et dont l'adoption dans Québec correspond à l'évolution des idées; c'est la principale législation préconisée par le nouveau ministère provincial du Bien-Etre social, dont la création même fut, à son heure, un geste de prévoyance du gouvernement Godbout.

Mais la sécurité sociale ne tient pas uniquement à l'existence de mesures propres à assurer les soins médicaux aux malades. Un gouvernement n'a pas accompli non plus tout son devoir, dans le domaine de la sécurité sociale, lorsqu'il a assuré des pensions aux vieillards indigents, aux mères nécessiteuses, aux aveugles, c'est-à-dire lorsqu'il garantit, au moyen de versements en argent, le minimum de bien-être auquel tout être humain a un droit strict. Ces mesures ne bénéficient qu'à un petit nombre de gens, à une minorité, par rapport à l'ensemble de notre population.

La véritable législation sociale est celle qui établit solidement, dans le domaine économique, la

base même de la sécurité sociale, c'est-à-dire la permanence du travail, la reconnaissance des droits des travailleurs, la paix dans les relations entre le Capital et le Travail. C'est pour cela que les sociologues reçus l'autre jour par M. Godbout ont entendu citer comme exemple typique de la législation sociale progressive du Québec, la loi des contrats collectifs. Il ne s'agit pas là, dira-t-on peut-être, de sécurité sociale. Qu'on le demande plutôt aux ouvriers!

Le travailleur industriel canadien-français, tout comme le cultivateur, tout comme le collet blanc, a la fierté légitime qui est le trésor de tout homme: la fierté d'assurer lui-même son existence et celle de sa famille par le fruit de son travail. Ses aptitudes, son intelligence, son amour du travail, son initiative sont les instruments de sa sécurité sociale présente et future et il entre dans la vie avec l'ambition d'assurer lui-même cette sécurité. La législation qui améliore les conditions de travail, qui assure la juste rémunération du labeur, qui favorise le perfectionnement technique de l'ouvrier, qui lui donne le droit de faire entendre ses revendications, qui le protège contre les empiètements du capital, qui garantit la liberté d'association dans les groupements syndicaux — cette législation est essentiellement une législation de sécurité sociale puisqu'elle établit les bases sur lesquelles peut s'édifier solidement le progrès de la masse de la population.

Cette législation industrielle et sociale existe depuis long-

temps dans la province de Québec et l'honorable M. Godbout pouvait avec raison la citer en exemple aux sociologues de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. Si la province de Québec peut ainsi faire montre aujourd'hui, devant les étrangers, de son esprit de pionnier, c'est que la prévoyance de son gouvernement avait préparé de longue date l'état de choses dont elle bénéficie aujourd'hui.

La prévoyance est le principe directeur de la politique du gouvernement Godbout, qui a eu la tâche, extrêmement difficile et souvent ingrate, de diriger les destinées de la province de Québec durant la période de profonds bouleversements qu'est la guerre. Cette politique de prévoyance est conçue à la fois en vue des besoins immédiats du présent et de ses répercussions, dans l'avenir, sur l'essor du peuple canadien-français en Amérique du nord. Mais cela évoque des lendemains sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Londres, 25 juin. — Lors de la célébration des fêtes nationales polonaises qui ont eu lieu en Angleterre et en Irlande des orateurs éminents ont souligné le rôle important de la Pologne dans le progrès de la culture chrétienne ainsi que l'effort immense qu'elle s'impose dans cette guerre. Le Révérend Père McAulay, a fait en chaire, à Liverpool, la déclaration suivante:

"Ce n'est pas de la pitié que la Pologne demande mais de la justice et c'est ce que nous désirons pour elle, j'en suis sûr. Le corps de la Pologne est son état et son esprit national est son âme. Les deux ensemble constituent une réalité qui est la Pologne et nous n'avons pas le droit et nous ne serions pas en mesure d'abandonner la Pologne pour laquelle au fond nous sommes entrés en guerre. C'est donc une réalité pour laquelle nous luttons et bien que le conflit ait pris des proportions mondiales nous ne pouvons pas oublier la raison pour laquelle nous avons pris les armes."

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
 EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT
 DES PLUS
 MODERNES

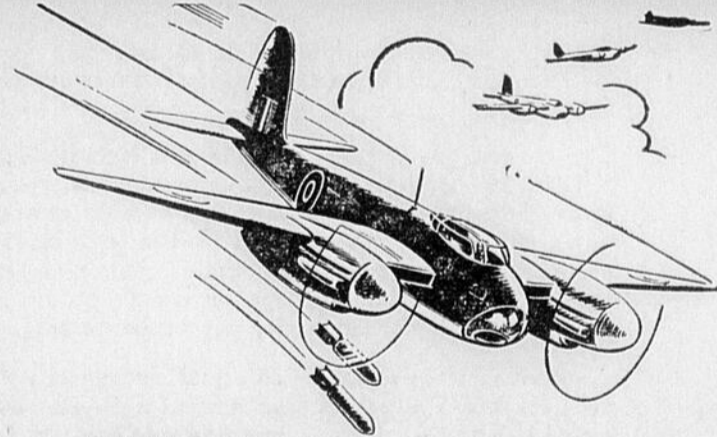
102 rue de Frontenas
 TÉL. 35
 Berthierville

CORBILLARD
 AUTOMOBILE

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: le jeune Jimmy Burke faisait la livraison des épiceries et il rêvait peut-être de posséder un jour son propre magasin.



AUJOURD'HUI: le pilote Burke fait la livraison des bombes dévastatrices au-dessus de l'Allemagne et, de la sorte, continue encore à vous servir.

Faisons notre part
 sans hésiter —
 et la victoire
 sera assurée

Tout comme des milliers d'autres braves jeunes gens, Jimmy abandonna ses rêves les plus chers pour s'en aller combattre l'ennemi abhorré. Nous tous, ici au pays, devons faire tout en notre pouvoir pour appuyer leurs efforts, pour les seconder dans la lutte. Nous devons par exemple éviter d'acheter ce qui n'est pas essentiel. Utilisons jusqu'au bout les choses que nous avons — usons-les — ne gaspillons rien. Achetons des obligations et des certificats d'épargne de guerre. Faisons notre part sans sourcilier.

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
 LA BRASSERIE FRONTENAC



La Situation Actuelle

Depuis plus de trois ans, la guerre a eu des répercussions profondes dans tous les milieux de la vie canadienne. Nombre de gens ont subi des pertes irréparables; d'autres ont connu des angoisses indescriptibles; tous ont compris la nécessité du sacrifice et de la discipline.

Dans le domaine des affaires, comme partout ailleurs, des problèmes de tout genre se sont posés, qu'il a fallu résoudre à la fois avec détermination et prévoyance. On a dû s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles, et subordonner à l'intérêt public des avantages personnels.

Tout cela s'est accompli avec courage et patience, comme il convient à un peuple déterminé à accomplir la tâche la plus difficile de son histoire. La plupart de ceux qui étaient enclins à critiquer se sont tus dès qu'ils furent mieux renseignés.

La Commission des Liqueurs de Québec a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires, ainsi qu'en témoignent les mesures que lui ont imposées les circonstances.

La Commission n'ignore pas que les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'une fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

La Commission des Liqueurs n'est pas un producteur. Ce n'est ni une distillerie, ni une brasserie, ni une fabrique de vins. Ces boissons lui sont fournies par des entreprises industrielles privées du Canada et de l'étranger.

Il est vrai qu'elle mélange des spiritueux et qu'elle les embouteille, ainsi que les vins, mais cela ne constitue qu'une petite partie de son activité.

La Commission a la prudence de se constituer quelques réserves, mais elle ne peut se réapprovisionner que chez les fabricants.

Chacun sait que certains produits sont introuvables, que d'autres par suite des risques que présente la navigation et des difficultés du temps de guerre, ne nous parviennent qu'en quantités limitées et imprévisibles, et que d'autres encore font l'objet de commandes de la part du gouvernement fédéral qui ne laissent disponible qu'une faible proportion de la consommation des années passées.

Tous ces facteurs se conjuguent pour restreindre sérieusement les stocks actuels et pour rendre les réapprovisionnements incertains. Il est même probable que cette situa-

tion, loin de s'améliorer, ne fera que s'aggraver. Aucun de ces facteurs ne dépend de la volonté de la Commission des Liqueurs.

A la rareté des produits et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. La guerre offre peu d'avantages, cependant elle fournit du travail à une foule de gens dont la situation financière est meilleure qu'auparavant.

Naturellement, cette prospérité a fait naître le désir de dépenser davantage ou tout au moins de se procurer des choses de luxe qu'on ne pouvait se permettre il y a quelques années. La tension nerveuse et la fatigue qu'impose le travail de guerre, de même que l'anxiété, y sont peut-être aussi pour quelque chose. Mais, quelles qu'en soient les causes, le fait est que partout au Canada on constate, en comparaison de l'avant-guerre, une énorme augmentation des achats de boissons alcooliques, et il ne fait point doute que cette augmentation aurait continué si elle n'avait été entravée.

Il se manifeste ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Prélever sur les réserves ne constituerait qu'un expédient temporaire qui aggraverait la situation. Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service — dans l'intérêt même des consommateurs — c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent, ne fût-ce que dans leur intérêt personnel, réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant. La Commission des Liqueurs de Québec espère sincèrement que le public y consentira.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LCIF

NOUVELLES LOCALES

PROCES-VERBAL

Nous reproduisons dans une autre colonne le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil Municipal, tenue lundi soir, le 12 juillet.

A LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA PAROISSE

Au début du mois de juillet, M. Irénée Clément a été réélu commissaire; tandis que M. Moïse Bellemare était nommé commissaire, remplaçant M. Alfred Thibodeau.

DE NOUVEAU COMMISSAIRE

M. Hormisdas Brissette vient d'être réélu pour un autre terme, commissaire à la Commission Scolaire du Village.

A L'HOPITAL

Mme Ernest Gagné séjourne depuis lundi à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, où elle est sous observation.

NAISSANCE

Le 18 juillet a été baptisée: Marie, Réjeanne, Huguette, enfant de Antonio St-Pierre et de Jeannette Morin.

Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Morin, de St-Edouard, grands-parents de l'enfant.

TRANSACTIONS

M. Justin Alarie faisait récemment l'acquisition d'un char d'occasion de marque "Dodge", tandis que M. Simon Paquin achetait le char "Chevrolet" appartenant à M. Lionel Brissette.

EN VACANCE

M. le Notaire et Madame Jos Langlois nous quittent aujourd'hui même pour une vacance d'une dizaine de jours. Ils seront de retour probablement lundi, le 2 août.

A LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE AGRICOLE

M. Paul Lajoie travaille maintenant à la Société Coopérative Agricole, remplaçant M. Roland Pâquet qui nous quittait pour Repentigny, au cours de la semaine dernière.

GRAND MESSSES

Semaine du 25 juillet

Lundi 6½, en l'hon. de Ste-Anne par M. et Mme Hector Deshaies, 7 h., en l'hon. de Ste-Anne par M. et Mme Ildège Laterreur.

Mardi 6½, pour Mme Léopold Casaubon, quête au service. 7 h. pour Mme Joseph Morin, par son fils Joseph.

Mercredi 6½, pour les âmes les plus abandonnées, par une paroissienne. 7 h., en l'hon. de la Ste-Vierge, par Robéa Dau-

phinais.

Jeu 6½, pour Joseph Ville-neuve et ses parents défunts par Maurice. 7 h., pour Charles Casaubon, quête au service.

Vend., 6½, pour Raphaël Pâquet, par Arthur, son fils. 7 h., pour Mme Liguori Alarie, quête au service.

Samedi 6½, pour Mme Adem Francoeur par sa succession. 7 h., pour Thérèse Pâquet, par M. et Mme Oscar Pâquet, de Louiseville.

VA ET VIENT

M. et Mme Philiat Gagnon de Louiseville visitaient leurs parents de St-Justin, au cours de la semaine.

M. et Mme Bertrand Gervais, N.P. de St-Barthélemi, de passage à St-Justin, samedi dernier.

M. et Mme Jos Langlois N.P. sont allés à Varennes, dimanche.

M. Anglebert Gagnon de Lachine de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Plusieurs personnes de la paroisse prenaient part au pique-nique organisé par les Filles d'Isabelle, dimanche dernier, au Lac Caché, à St-Alexis des Monts.

M. le Notaire Paul Fleury d'Yamachiche de passage à St-Justin dernièrement.

M. et Mme Albert Baril des Trois-Rivières visitaient leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme Wilbrod Dumais et leur fille Gertrude de Montréal séjournent à St-Justin, en vacance d'une huitaine.

M. Ovila Alarie de Montréal passait quelques jours dans sa famille, récemment.

MM. Edgar et Gérard Bellemare sont venus passer la fin de semaine dans leur famille.

M. Arthur Lambert de Montréal séjournait actuellement à St-Justin, en vacance.

Le Soldat Jules Lessard du Camp des Trois-Rivières en permission à St-Justin, en fin de semaine.

Le Rév. Père Lucien Lajoie s.j., de Québec, ainsi que M. Jacques Lajoie des Trois-Rivières, chez M. Edmond Lajoie, au cours de la semaine.

Mlle Gertrude Voulligny et son frère Lucien de passage à Joliette, vendredi dernier, où M. Clément Pelletier prononçait ses derniers vœux chez les Clercs St-Viateur.

Mme Téléphore Pelletier et Mlle Yvonne Gignac de Waterbury, E.U. sont de passage chez M. J. A. Voulligny.

MM. et Mmes J. Arthur Philibert, Roméo Audy et Clément Philibert de l'Épiphanie visitaient leurs parents de St-Justin, au cours de la semaine.

Le jeune Guy Plouffe, fils Albert, séjourne actuellement à Sherbrooke, pour un mois, chez son oncle, M. Lionel Belleau.

Mmes Willie Carufel et L. P. Bélanger de St-Paul de passage à St-Justin, en fin de semaine. Elles ramenèrent avec eux le jeune Jean-Luc Bélanger qui y séjournait depuis quelque temps.

Lundi dernier, se réunissaient chez M. Léopold Casaubon: Mlle Marie-Ange Lambert de Montréal, Mmes Xavier Héroux et Emilien Lacombe de Louiseville, Mmes Edouard et Victor Leblanc de St-Edouard ainsi que Mme Hormisdas Lambert de Ste-Ursule.

M. et Mme Jérôme Milliard de Ville St-Laurent, M. et Mme Roland Massé et leur fille Jacqueline de Maskinongé de passage chez M. Léopold Casaubon, mardi.

M. et Mme W. H. Gagné, M. Ernest Gagné et Mlle Annette Désaulniers de passage aux Trois-Rivières mercredi, au chevet de Mme Ernest Gagné, actuellement à l'Hôpital St-Joseph.

M. et Mme Sinai Allard et leurs enfants Odette et Yvon de Drummondville sont actuellement en vacance d'une semaine chez Doria Trudel.

Mme Doria Trudel et sa fillette Irène de passage à Montréal dimanche où elles rendaient visite à M. Aldéi Allard, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, gravement malade.

Mme Doria Trudel et sa fille Alice de passage à Joliette au cours de la semaine.

M. et Mme Doria Trudel, M. et Mme Sinai Allard et leurs enfants de passage à St-Didace, chez M. Edmond Bernèche au cours de la semaine.

M. W. GELINAS REELU MAIRE A ST-PAULIN

M. Wilfrid Gélinas a été élu maire, par acclamation, pour un nouveau terme. M. Gélinas est aussi préfet du comté de Maskinongé.

Les conseillers suivants ont été élus par acclamation, pour un nouveau terme, MM. Henry Bergeron, au siège No 4; Joseph Juneau, au siège No 5, et Arthur Allard au siège No 6.

Les autres conseillers sont MM. Odilon Juneau, Alphonse Guimont et Alphonse Turner.

M. Léopold-L. Duhaime est le secrétaire.

TERRE A VENDRE

Terre de 60 arpents, bien bâtie, située rang de l'Ormière, à environ 1 mille du village, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à: **OMER LEFEBVRE,** St-Justin, Cté Maskinongé, Qué.

TERRE A VENDRE

Bonne terre de 114 arpents située au pied de la Côte de Maskinongé.

Bon système d'aqueduc, chauffage à eau chaude, électricité.

S'adresser à: **ALPHONSE LEBRUN** Maskinongé

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIÉ

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGÉ — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 16
SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGÉ, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

L'Ancester 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié
dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 8. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE "Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointments, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide
ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général
Épicerie et peinture
Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.
St-Barthélemi, Qué.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)
Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:
Pour Montréal 2.56 p.m.
MARDI:
Pour Québec 12.01 p.m.
MERCREDI:
Pour Montréal 2.56 p.m.
JEUDI:
Pour Québec 12.01 p.m.
VENDREDI:
Pour Montréal 2.56 p.m.
SAMEDI:
Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des cendre seulement) 2.41 a.m.
Pour Montréal 3.54 a.m.
Pour Montréal 6.48 p.m.
Pour Québec 6.48 p.m.
Pour Montréal 10.09 a.m.
Pour Québec 9.34 a.m.
Samedi, seulement:
Pour Québec 8.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

DEPART DE NOTRE VICAIRE:—

Nous apprenons avec regret le départ de M. l'abbé Eugène Panneton, nommé récemment vicaire à St-Tite. Les paroissiens ont tenu à témoigner d'une manière tangible leur reconnaissance à leur dévoué vicaire ainsi que les Chevaliers de Colomb à leur aumônier. A l'occasion de la soirée d'adieu, ont adressé la parole: M. l'abbé Louis Marchildon, Dr Rod. Latourelle, M. Réal Desrosiers, M. l'abbé Paul S. de Carufel, Rév. Frère Jérôme ainsi que M. l'abbé Eug. Panneton. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à son remplaçant M. l'abbé Alfred Morin du Séminaire des Trois-Rivières.

A L'HONNEUR:—

Mlles Thérèse Paquin et Georgette Giguère ont passé avec la note Grande distinction, leur diplôme pour chant à l'Ecole de Chant Cléricus du Collège. Un diplôme supérieur de violon 1ère année a été décerné avec une "Mention honorable" à Mlle Georgette Giguère par M. Maurice Ouderet.

AUTRES SUCCES:—

A l'école Notre-Dame, ont obtenu leur certificat d'études primaires 7e année avec la note Grande Distinction: Mlle Jacqueline Pronovost; avec la note Distinction: Mlles Rita Chevalier, Claire Guillemette et Jeannine Philibert. Nos félicitations.

NAISSANCES:—

Joseph Napoléon André, fils de M. et Mme Joseph Sarrasin (Germaine Bédard). Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Sarrasin.

* * *

Marie Antoinette Diane, fille de M. et Mme Emile Lamirande (Lucile Lambert). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Pellerin de Shawinigan.

SEPULTURE:—

Dernièrement est décédé André Vallières, 6 mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Georges Vallières (Lucienne Noël). M. l'abbé Louis Marchildon présidait la cérémonie des Angès.

DECES DE MME

X. CARPENTIER:—

Le 7 juillet eurent lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme Xavier Carpentier, née Agnès Duhaime, décédée à Almaville, à l'âge de 76 ans. M. le curé présidait la levée du corps et M. l'abbé Louis Marchildon chantait le service assisté de M. le curé D. Baril et de M. l'abbé Gaetan Gravel eccl. Les porteurs étaient: MM. Narcisse Lesage, Sévère Deveau, Louis Lamirande, Hormidas St-Pierre, Joseph Landry et Wilbrod Bourassa. Firent la collecte: Mmes Louis Lamirande et Irénée Plante.

Conduisaient le deuil: ses fils, Ludger et Xavier Carpentier; son frère Xavier Duhaime, sa soeur Mme Edouard Carpentier; ses filles: Lucinda et Florida Carpentier, ses gendres: MM. Hector Matteau et Antonio Dechènes, sa belle-soeur Mme Ludger Carpentier, ses petits-fils:

André et Armand Carpentier, Lucien, Roger et André Matteau. On remarquait aussi dans l'assistance un groupe de tertiaires ainsi que de nombreux parents et amis.

Nos sympathies aux parents en deuil.

VA ET VIENT:—

Rév. Soeur St-Domilien de Montréal en promenade chez M. François Dionne et M. Jos. Lamothe.

Mlle Claire Hémond et son ami M. Antoine Turcotte de St-Hyacinthe à Champlain, les invités de M. et Mme Robert.

Rév. Soeur Marie-Flore d'Outremont, RR. FF. Bertrand s.c. de Granby, Rév. P. Ch. Jacques, o.m.i. d'Outremont, RR. FF. Hilaire d'Acton-Vale et Gustave de Ville Lasalle, M. et Mme O. Hélie de Montréal, M. et Mme Armand Fournier et leurs enfants de St-Léon, M. et Mme Jos. Jacques, M. et Mme Jean-Jacques Cloutier, M. et Mme Albertino Lesage se réunissent dimanche dernier chez M. et Mme Jos. Cloutier à l'occasion de la nomination du Frère Bertrand comme missionnaire aux Cayes Haïti.

Notaire et Mme J.-B. Morissette de St-Tite chez M. Ovide Lescadres.

Dr et Mme A. Dalcourt séjournent quelque temps à St-Alexis, les invités de M. et Mme Lucien Bédard.

Mme Houde et Mlle Jeannette Houde en promenade chez M. Albert Houde.

M. et Mme Albert Fortier de Cochrane, Ont., de passage chez MM. Louis et Jos. Cloutier.

Sergent M. Meunier chez M. Louis Caron récemment.

Mlles Marguerite Giguère, Rollande et Suzanne Bareil, Madeleine et Jeanne Bédard, Florie Heaton, MM. Jos. Bergeron et Bélair Cayer à Yamachiche en excursion.

Mme Emile Chevalier de Québec séjourne deux mois chez son père M. Eugène Benoit.

M. J. Diamond à St-Barnabé en fin de semaine.

M. J. Lescadres à Montréal à l'occasion des funérailles de Mme J.-M. Garneau.

Mlle Marjorie Lindsay en voyage à Montréal.

Mme Albert Smith à Louiseville chez M. J.-A. Smith.

Sergent Marc Fortier de Brockville en promenade chez M. Pascal Fortier.

M. Antoni Caron de Montréal en promenade chez M. Georges Caron.

Rév. P. Irénée St-Arnaud o.f.m. et M. l'abbé Rosemont Masson de passage au presbytère dernièrement.

M. l'abbé Alp. Caron de Trois-Rivières, M. et Mme Albert Caron et leur fillette de Québec en vacances chez M. Ferdinand Caron.

Mlle Jeannine Bastien de Verdun, en promenade à Louiseville chez ses tantes Mlles LaFrenière de la rue Ste-Elisabeth, et à Québec chez sa tante Mme Théo. Lefebvre.

Mlles Blandine et Imelda LaFrenière en promenade à Verdun pour une dizaine de jour chez leur frère Léo LaFrenière et leur soeur Mme Jules Bastien.

Mlles Imelda et Bernadette LeBeau de Maskinongé en visite chez leurs cousines Mlles LaFrenière.

CERTIFICATS D'ETUDES:—

Les élèves de l'école No 1 dirigée par Mlle Juliette Gravel ont obtenu leur certificat d'études de 7e année. Ce sont: M. Bertrand Lebeau et Mlle Fernande Livernoche.

Nos félicitations!

St-Barthélemi

CHANGEMENTS:—

Cordiale bienvenue au nouveau directeur de l'Ecole d'Agriculture, le Rév. F. H. David, c.s.v., ainsi qu'au nouvel aumônier, le Rév. Père G. Thériault, c.s.v.

Le Rév. Frère W. Pomerleau c.s.v. est nommé directeur de l'Ecole St-Viateur d'Amos, Abitibi.

Notre vicaire, M. l'abbé Yvon Vandal, est revenu parmi nous après quelques semaines de repos. Il est rumeur qu'il ne puisse continuer son apostolat dans notre paroisse, ce qui serait bien regrettable.

DECES DE MME

OSCAR BRIZARD:—

Sincères condoléances à nos deux concitoyens, M. Jean-Louis Brizard et M. Martial Brizard, ainsi qu'à leur famille, à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Oscar Brizard, de St-Cuthbert, décédée le 17 juillet, à l'âge de 46 ans.

IL L'ECHAPPE BELLE:—

M. Ls-Philippe Barrette, camionneur, était à Joliette le 17 juillet, vers 10 heures, pour y prendre un chargement de pierre à chaux. Un éboulement de pierres se déclencha soudainement et plusieurs morceaux l'atteignirent assez durement, le projetant en dessous de son camion. Heureusement, il s'en tira à bon compte; blessures à l'épaule et au pied gauche. Mais un peu plus, il y laissait sa peau!

TENNIS:—

A part les amateurs de tennis que nous avons déjà salués, il y a une couple de semaines, mentionnons les nouveaux membres qui viennent d'apparaître sur le court: Suzanne Barrette, Cécile Sylvestre, garde Denise Dumaine, Thérèse Sylvestre, Suzanne Comtois, Carmelle Lincourt, garde Lucie Livernoche, Jeanne-Irène et Suzanne Ringuette, M. et Mme Gérard Valois; M. l'abbé Jean-Louis Dumaine, Dr Viateur Sylvestre, Paul-Aimé Lincourt, Gaston Ringuette, Jean Villeneuve, et nous nous excusons auprès de ceux que nous oublions.

On nous dit que mardi soir, il y eut une partie très contestée entre le club de Berthierville et celui de St-Barthélemi. La semaine prochaine, il nous fera plaisir de publier un compte-rendu de cette joute, telle qu'elle a été vue par un spectateur impartial.

CLINIQUE DENTAIRE:—

Un nouveau service de l'Unité Sanitaire du comté de Berthier vient d'être inauguré. En effet, le 13 juillet, à la salle paroissiale, le docteur Lionel Brissette, dentiste, assisté de garde Mme Lavallée de Berthier, inspectait les dents de nombreuses personnes de notre localité. Dans l'assistance on remarquait de nombreux enfants.

DE CI, DE ÇA...

Félicitations à M. et Mme Charles-Aug. Michaud à l'occasion de l'arrivée d'un gros garçon, vendredi dernier!

* * *

Au Cap Santé, samedi dernier: le docteur Pierre Chauveau qui est allé

chercher son épouse, le docteur P. Comtois-Chauveau, en vacances depuis quelques jours, M. Jacques Mercure les accompagnait.

M. Gérard Sarrasin, revenu récemment de l'hôpital de Verdun après une intervention chirurgicale, est en bonne voie de rétablissement.

* * *

Chez Mme Edouard Bédard: Mlle Madeleine Bédard, de Montréal.

* * *

Chez M. et Mme Georges Maréchal, au petit Lac Dupras, jeudi, le 15 juillet: M. l'abbé Jos. Plante, curé de St-Norbert et la communauté des SS. de Ste-Anne, du couvent de St-Norbert.

* * *

Mlle Albertine Ducharme de St-Cléophas de Brandon, en promenade chez M. et Mme Jean-Louis Brizard.

* * *

En fin de semaine: M. Florent Savoie, chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Savoie. — Mlle Jeanne d'Arc St-Cyr, chez M. Pierre St-Cyr et M. Edgar Roy. — MM. Théode, Gratien et Vital Baril chez M. et Mme Désiré Baril. — Mlle Madeleine Héty, au presbytère pour quelque temps avec sa tante Mlle Laura Héty. — Mme Henri Piché, du Cap de la Madeleine, chez son père, M. Pierre St-Cyr et ses autres parents. — M. et Mme Lucien Dubois, de Montréal, chez M. et Mme Denis Sévigny. — Chez M. et Mme Paul Dumontier: M. et Mme Ls-Jos. Charron et leur fille Marie-Paule, Mlle Jeanne Dézy, M. et Mme Alfred Hubert et leur fils Jean-Luc, tous de Ste-Thérèse de Blainville. — Aussi pour la semaine chez M. Paul Dumontier: M. et Mme Paul-Emile Bisson et leurs filles Madeleine et Jacqueline, de Montréal.

* * *

Mme Bella Versailles et sa fille Claudette, de Montréal, pour quelques jours chez M. et Mme David Charpentier.

* * *

Mme Georges Ducharme et son fils René, d'Almaville, chez M. et Mme Edmond Plante et chez Mme Chs-Ed. Bourdon. Dimanche, la famille s'est rendue à Ste-Béatrix, chez M. et Mme Lionel Riopel.

Mme F. Caron, de Montréal et Mme Jos. Labrecque, de St-Alexandre d'Iberville, chez Mlle Lucia Sylvestre, la semaine dernière.

* * *

Mlles Louise, Hélène et Elisabeth Mercure, Mlle Claire Plante, de Montréal, au lac Cloutier de Ste-Béatrix, la semaine dernière, en compagnie de leur oncle, M. l'abbé Jos. Plante, curé de St-Norbert.

* * *

M. Germain Gervais, R.C.A., chez sa mère, Mme Doria Gervais, à la "Villa mon Repos", ainsi que Mlle Georgette Brown, de Montréal. Cette dernière passe quelques jours chez M. et Mme Adélme Côté.

Maskinongé

MARIAGES:—

Le 15 juillet dernier fut béni en l'église paroissiale de Maskinongé le mariage de Mlle Clara Michaud fille de feu Onésime Michaud et de Mme Michaud, à M. Emilien Lacharité fils de M. et Mme Joseph Lacharité.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Lucien Paquin. M. Hervé Michaud accompagnait sa soeur et M. Joseph Lacharité servait de témoin à son fils.

Un programme de chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles.

* * *

Bélisle-Trudel. — Le 17 juillet, Mlle Véronique Bélisle fille de M. et Mme Ovide Bélisle unissait sa destinée à M. Robert Trudel fils de M. et Mme Arthur Trudel de St-Barthélemi. Le bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien Paquin. La chorale des jeunes filles exécuta des chants appropriés.

M. Ovide Bélisle et M. Arthur Trudel étaient les témoins des mariés. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

VA ET VIENT:—

M. Anatole Brais, commis en chef du département de la Old Pho. de Sorel en visite chez M. Lucien Lemyère dernièrement.

M. Dominique De Carufel de Montréal est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

M. Thomas Loranger organiste à Terrebonne, est venu passer quelques jours à Maskinongé chez des amis.

Mlle Jeannine Labelle de Montréal a passé quelques jours chez ses grands parents M. et Mme Maurice Dupuis.

Mlle Gertrude Masse de Montréal est venue passer quelques jours chez M. et Mme Alphonse Lafrenière et chez M. et Mme J.-Alcide Lemyère.

Mlle Rose-Hélène Gagnon est revenue parmi nous après avoir passé un mois à Shawinigan chez des parents.

M. et Mme Azarias Gagnon et leurs enfants Suzanne et Jean-René chez M. et Mme Germain Sarrasin dimanche dernier.

Mlle Claudette Gagnon de Shawinigan, passe quelque temps chez son grand-père M. Joseph Gagnon de Maskinongé.

Mlles Lise et Cécile Gagnon sont de retour d'une promenade de quinze jours, passés chez leur soeur Mme Germain Sarrasin de St-Barthélemi.

Ste-Ursule

BAPTEMES:—

Le 7 mai, à M. et Mme Fernand Lessard (Jeannette Lessard) une fille, baptisée sous les noms de Marie Claire Dolorès. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Carles, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 9 mai, à M. et Mme Armand Lessard (Corona Lessard) une fille, Marie Gisèle Lise. Parrain M. Victorin Lessard, marraine Mlle Gisèle Lessard.

* * *

Le 12 mai, à M. et Mme Alphonse Lambert (Claircée Damphousse), une fille, baptisée sous les noms de Marie Pauline Nicole. Parrain M. Emile Lessard, marraine, Mlle Rollande Damphousse.

* * *

Le 17 mai, à M. et Mme Wilbrod Arseneault, (Marie-Laure Lessard), un fils, baptisé sous les noms de Joseph Lucien Michel. Parrain et marraine M. Lucien Lessard et Mlle Adrienne Turner.

* * *

Le 30 mai, à M. et Mme Charlemagne Trudel (Lucienne Frigon), une fille baptisée sous les noms de Marie Michelle Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Frigon.

(suite en page 12)

— La Page d'Agriculture —

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

La demande pour fins d'entrepasage se continue assez active pour assurer une distribution régulière des arrivages et les cotes sont stables.

Une assez forte quantité de beurre provenant des Provinces de l'Ouest récemment vendue à l'Office des Produits Laitiers, a contribué à réduire les offres sur les marchés de l'Est.

Lundi matin, le 19 juillet 1943, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33¢ la livre.

FROMAGE:—

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943 devra être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20¢ la livre, f.a.b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES — (Poules)

Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Bien que les arrivages soient abondants, la distribution est toujours régulière et les prix sont stables.

Dindes

Les arrivages sont limités et ils sont facilement absorbés.

VOLAILLES ABATTUES (Poules et Poulets)

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

OEUFs: (Montréal et Québec)

Les arrivages sont limités aux besoins. Marché ferme. Nous avons à signaler une hausse des prix de toutes les catégories.

VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec

Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

Montréal et Québec

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 19 juillet, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Llimitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre 17c - 17.15c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13c. Truies: 11c - 11.50c. Abat-

tues: 14c - 14.50. Verrats châtrés: 9c - 9.50. Abattus: 11.50 - 12c.

RABAIS:

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.
Lourds (186 à 205 lbs) Par tête \$3
Extra lourds (206 lbs et plus) \$2 le 100.
B2 (130 à 134 lbs) 0.50
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 14.50—15.00
Bon 13.50—14.00
Moyen 12.50—13.25
Commun 8.00—9.50
D'herbe 7.50—8.00

BOUVILLONS:—

Choix 12.75—13.00
Bon 12.25—12.50
Moyen 11.00—11.50
Commun 8.00—9.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bon 16c la livre
Moyen 15c la livre
Commun 14c la livre

MOUTONS:—

Bon 9.00—9.50
Commun 5.00—6.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 11.50—12.00
Bonne 11.00—11.50
Moyenne 10.00—10.50
Commune 7.50—8.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bonne 9.50—9.75
Moyenne 7.50—8.50
Commune 6.50—7.00
Très Commune 5.00—6.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 10.50—11.00
Bon 9.50—10.00
Moyen 8.50—9.00
Commun 7.50—8.00

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 17 juillet 1943

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—5 lbs et plus 31¢
B—5 lbs et plus 29
C—5 lbs et plus 27
A—Moins de 5 lbs 29
B—Moins de 5 lbs 27
C—Moins de 5 lbs 25

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—2½ lbs et plus 30¢
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 28
C—Moins de 2 lbs 26

POULES VIVANTES:— TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 23¢
B—5 lbs et plus 21
C—5 lbs et plus 19
A—Moins de 5 lbs 21
B—Moins de 5 lbs 19
C—Moins de 5 lbs 17

POULES VIVANTES:—

RACE "LEGHORN"

A — 21¢
B — 19
C — 17

COQS VIVANTS:—

5 lbs et plus 17¢
Moins de 5 livres 15

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 24¢

POULETS ABATTUS:—

"Engraisés au lait"

Spécial — 6 lbs et plus 37½¢
A—6 lbs et plus 36½
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 35½
B—6 lbs et plus 33½
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32½

POULETS ABATTUS:—

"Sélectionnés"

Spécial — 6 lbs et plus 35½¢
A—6 lbs et plus 34½
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33½
B—6 lbs et plus 32½
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31½
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 30½
C—6 lbs et plus 29½
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28½
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27½
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26½

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 25½¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24½
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23½
B—5 lbs et plus 23½
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22½
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21½
C—5 lbs et plus 20½
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19½
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18½

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A — 39½¢
B — 38½
C — 35½

N.B. — Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs:—

A—(Gros) 42¢
A—(Moyen) 40
B — 34½
A—(Poulette) 34
C — 31½

VEAUX ABATTUS:—

"Engraisés au lait"

Bons 18¢
Moyens 17
Communs 16

N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnée, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 12 juillet 1943 inclusivement

No. 1 pasteurisé 32½¢
No. 2 pasteurisé 31½
No. 3 pasteurisé 30½

FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 13 juillet 1943 inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

No. 1 20¢
No. 2 19½
No. 3 19

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entrepasage ayant été déduits.

LES BONNES SOUPES AUX LEGUMES

Même l'été le plus ensoleillé a ses jours pluvieux ou humides et frais, où rien ne saurait remplacer un bon bol de soupe fumante et bien assaisonnée. La section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture fait remarquer que plusieurs légumes généralement employés pour les salades conviennent parfaitement à la préparation de soupes délicieuses. Les radis, la laitue, le cresson, les concombres tranchés minces ajoutent de la couleur et de la saveur aux soupes, surtout aux soupes en crème.

Si vous possédez des souprières, des marmites originales ou des bols en terre cuite colorée dont vous ne vous servez plus depuis longtemps, remettez-les en honneur cet été lorsque vous servirez de bonnes soupes.

Lisez votre journal

Décoré de la Croix Victoria, il commande un destroyer en action dans l'Atlantique.



Le Lieutenant-Commander R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

Nourritures

C A R O N A

Pour tous les animaux de la ferme

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul

Montréal

● LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ ●



EDUCATION. —

L'école merveilleuse !

Le scoutisme développe toutes les facultés, mais dans l'ordre, en vue de la fin à atteindre: former un chrétien d'action. En outre de sa spiritualité, le mouvement scout se distingue des méthodes actives en général par de traits particuliers. Il présente des activités originales dans un cadre et selon un esprit caractéristiques. Parmi les activités, la première qui s'impose au scout, c'est la B. A., ce service concret qu'il doit rendre, chaque jour gratuitement au prochain, pour lui donner de la joie. La technique scoutie proprement dite est tout entière dirigée vers cette B. A. quotidienne, qui conduit au service routier. En assimilant cette technique, le scout a l'obligation de passer certaines "épreuves", qui cultivent tout autant son esprit que ses habiletés de service. Ces "épreuves", qui paraissent étranges au profane, n'en ont que plus d'attrait pour le scout et le préparent à se rendre utile, quand les autres, autour de lui, ne sauront quelle initiative prendre. Nouer des noeuds solides et faciles à défaire, transmettre correctement des messages au moyen de drapeaux, exécuter des pansements d'urgence avec un matériel de fortune: voilà un minimum de connaissances que tout scout digne de ce nom doit posséder.

Au delà de ces épreuves de culture générale scoutie, s'ouvre le vaste champ des "badges", ou brevets de spécialités, que le Scout choisit librement d'acquérir. Si l'instruction des matières de classe se donne dans la patrouille, le garçon doit préparer individuellement ses spécialités. C'est ainsi qu'il apprend qu'on ne peut servir qu'en sachant, et qu'il acquiert l'habitude de pousser toutes ses capacités à leur épanouissement pour le service.

Les activités scouties s'exercent dans le cadre d'une patrouille, groupe de six à huit garçons, ayant une vie autonome au sein de la troupe. La patrouille est l'unité d'action, au travail comme au jeu. Le Scout contribue au progrès de la patrouille en s'acquittant de son mieux d'une responsabilité qui lui est confiée. Ce système des patrouilles favorise grandement la formation des chefs, car le C. P. partage vraiment l'autorité du Scoutmestre dans sa patrouille et il doit répondre de l'avancement de ses Scouts. Le point culminant de l'exercice de cette autorité, c'est la cour d'honneur: vrai conseil de la nation en miniature, où chacun est appelé à prendre sa part des délibérations et sa part de poids de la marche des affaires.

L'enfant "pratique" ainsi concrètement les activités de la vie sociale réelle. "Il joue" de toute son âme la grande et belle vie qu'il devra vivre bientôt; il inscrit dans toutes les fibres de ses muscles, de son cœur, l'action serviable en commun pour le bien des autres!

Enfin, c'est dans la grande nature du bon Dieu, au camp, qu'il acquerra la dernière nuance de son esprit. Là, il apprendra les forces inéluctables, les lois absolues; là aussi, il apprendra à ne compter que sur soi et la Grâce, il se dépourra des artifices et du convenu, du luxe et du confort... Il sera prêt! Il sera serviteur! En franchise, droiture, simplicité!

Au fil de ma plume

Etre observateur, si vous préférez: dessinateur ou physionomiste, reste un jeu piquant d'intérêt et de nouveauté. Sans erreur, ou peu près, le caractère même le plus fermé, se trahit toujours par cette façon de poser le pied, cette particularité d'ébaucher un salut, ce timbre de voix héréditaire le plus souvent, cette expression, ce velouté du regard qui fait qu'on est soi-même, et non un autre.

Observez telle personne timide: Il semble qu'elle désire être invisible; sa propre personnalité lui pèse au dos. Voici l'autre qui se gourme d'importance, qui reluit d'une confiance aussi illimitée que téméraire: Sa démarche est assurée; un sourire béat lui coupe la figure en deux; il distribue des saluts non recueillis; il ne vous parle que de sa bonne santé, de ses bons coups financiers. Encore un peu, il vous embête, il est importun, rasant.

Voici un moyen terme désirable: Un équilibre convenable. — Ne pas s'effacer quand on ne le doit pas; filer le plus sensément possible son petit bout de chemin, comme un petit bon homme clairvoyant, surtout, ne jamais s'imposer, ce qui est déjà un affranchissement de tout ridicule.

Ne vous occupez-vous que de vos

affaires, et vous serez riche, dit un axiome américain, donc très pratique. En adoptant cette formule, nous sommes des sages qui égrènent, au jour le jour, un long chapelet d'heures calmes, utiles et non-nuisibles aux autres.

Si j'étais missionnaire de retraites publiques: tout l'échafaudage de mes suggestions spirituelles reposerait sur la pierre de base de l'or du silence ou de la discrétion, sur le précepte fondamental de la charité tout court: — Ne jamais faire tort à son prochain, de façon délibérée. Quelle plus belle religion à pratiquer que celle-là, et que la vie si dure pour tout le monde, en serait donc plus agréable, plus secourable.

Nous sommes tous, si petits, si fragiles devant les lois sévères de la Nature. Un rien peut nous faucher. Comme des sujets d'un même Roi, soumis aux mêmes misères et aux mêmes impôts, pourquoi ne pas s'entraider à fleurir un peu cette longue route, si dénudée, si cafarde certains jours.

Chantons plutôt ensemble une chanson de route, qui puisse nous rappeler nos origines communes et nos destinées similaires, chantons un refrain qui puisse chasser tous les nuages qui nous barrent le bleu du ciel; chantons ensemble, crânement, les coudes plus serrés:

Ca ira mieux demain...

P. V. —

EN LISANT... Glanures...

LE CERCLE SE RESSERRE...

Le ministre fédéral du travail, l'hon. H. Mitchell, a rendu public le quatrième ordre de transfert de main d'œuvre obligatoire qui s'applique aux jeunes gens de 16, 17 et 18 ans.

Cet ordre entrera en vigueur le 24 juillet.

On n'a pas révélé exactement combien de jeunes gens sont concernés par cette ordonnance, mais leur nombre semble devoir être très important parce qu'il inclut même les jeunes gens qui retourneront aux écoles l'automne prochain.

Les catégories intéressées sont les mêmes, ou presque, que dans les deux premières ordonnances de transfert publiées il y a quelques semaines.

"Le but de ce quatrième appel, dit M. Mitchell, est de permettre le transfert à des travaux plus essentiels des jeunes gens mentionnés dans cette ordonnance.

"Les bureaux du Service sélectif tiendront compte des aptitudes physiques et du cas spécial de chaque jeune homme.

"Tous les jeunes gens qui voudront retourner à l'école à l'automne ne seront pas touchés par cette ordonnance, mais ceux qui travaillent ou travailleront au cours de leurs vacances devront se conformer aux décrets du Service sélectif.

"Tous les jeunes gens que concerne ce quatrième décret devront se rapporter à un bureau du Service sélectif au plus tard le 24 juillet."

QUI L'AURAIT CRU? —

Le Canada construit maintenant approximativement le même nombre de tonnes de navires marchands que la Grande-Bretagne, outre les corvettes et d'autres navires de guerre, destinés à la protection. Voilà ce qu'a déclaré sir Arthur Salter, secrétaire conjoint parlementaire au ministère du transport de guerre, parlant à la Chambre des communes.

LES DEPUTES QUI NOUS DEFENDENT. —

La question générale de l'information a soulevé un débat intéressant. Au nombre de ceux qui y ont pris part, il faut faire une mention particulière de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, qui a dit des choses justes et parfois cruelles. Pourquoi, a-t-il demandé, transformer la Commission d'information en une sorte de Saint des Saints au sujet duquel on ne peut recevoir aucun renseignement? Pourquoi ne peut-on pas savoir les règlements de la censure? Comment se fait-il que les gens de l'information peuvent publier n'importe quoi, alors que d'autres journaux n'ont pas le même droit? Il y a des journalistes qui sont prêts à accepter pareil état de choses; mais il y en a d'autres qui se font une haute idée de leurs responsabilités vis-à-vis du public. Combien tel et tel fonctionnaire

O la vie du soir, quand tout repose et que le bruit sommeille! Le petit lunch clandestin, les besognes qu'on pourrait remettre au lendemain et qu'on a du plaisir à accomplir tout de suite, la lecture qui se prolonge très tard, où il semble que l'auteur vienne s'asseoir à nos côtés, la plume qui court plus vite sur le papier... Et cette beauté du silence, le compagnon qui ne chicane jamais...

On revient de la ville les bras chargés de livres. Cueillette profitable — Quel goût auront tous ces fruits de l'esprit. On ne se lasse pas de croquer à toutes sortes de pensées humaines.

Rome est un résumé de l'histoire du monde.

Le moindre petit voyage est une évasion de soi-même.

Les lieux ont la beauté qu'on y met soi-même.

L'habitude embellit tout!

Le bruit d'une grande ville, la nuit, ressemble à celui de la forêt. On croit entendre respirer des millions de poitrines.

Chaque peuple a son génie propre. Le Français: le théâtre; les Italiens: la voix; les Allemands: la musique; les Russes: la danse; et les Américains de l'or pour acheter tout cela!

Nos félicitations à M. Camille Saucier qui vient d'être élu commissaire de nos écoles, par une majorité significative, autant que flatteuse.

SALON FERME TEMPORAIREMENT

M. et Mme Alcide Champagne, Coiffeurs de Louiseville, désirent aviser leur nombreuse clientèle que leur salon sera fermé du 1er au 10 août.

part à ses auditeurs de sa détestation du mot conscription. Ça n'était pas la chose mais le mot qu'il avait en horreur. De même aujourd'hui, comment la spéciosité de ses distinctions à propos de l'Empire et des intérêts canadiens échapperait-elle aux yeux de qui voient clair? Les intérêts canadiens, dans l'esprit de M. Claxton, paraissent rigoureusement conditionnés par les intérêts de l'Angleterre... Si tel est le cas, en faut-il davantage pour qualifier et classer le concept national qu'il offre aux Canadiens et que le gouvernement King fait sien?

TENIR! —

Quant à ceux qui rêvent d'une seule langue au Canada: l'anglaise, si haut que soit le prix qu'en vérité nous attachons, tous tant que nous sommes, à la connaissance de la langue anglaise, jamais elle ne bolira chez nous, dans la vie publique, dans la vie officielle comme dans la vie privée, l'usage quotidien de la langue française, — la nôtre. Nous sommes de trop bonne race, de sang trop noble, pour nous abaisser à l'abandonner, afin de ne parler plus en public, dans les parlements, les tribunaux et les affaires, qu'une langue étrangère à notre cœur et à notre âme. Nous tenons par toutes les fibres de notre être à la langue de nos ancêtres et de nos parents. Elle fut celle de nos mères, elle restera, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, celle de nos petits-enfants et de nos arrière-neveux.

Les autres langues, apprenons-les, certes. Surtout gardons la nôtre jusqu'au dernier souffle. Ainsi nous aurons été de meilleurs Canadiens, des esprits vraiment cultivés, pour n'avoir jamais consenti à renier le français, à devenir nationalement une sorte de renégats.

de la Commission de l'information reçoivent-ils en frais de voyage? Combien d'argent tel fonctionnaire a-t-il versé à d'autres journalistes pour payer des frais de voyage? M. Pouliot a fait l'éloge de M. Emle Vaillancourt, publiciste bien connu. Comment se fait-il que le gouvernement n'ait pas invité M. Vaillancourt à la présidence de la Commission de l'information? Il s'y connaît mieux que M. Philippe Brais en publicité et en histoire canadienne.

CONCEPTION PERIMEE. —

Où l'on voit que M. Claxton dans son exposé pour ainsi dire scolastique, joue sur l'équivoque. C'est assez dans la manière de son chef, M. King, et l'on n'a pas de peine à s'expliquer que le premier ministre ait dit à la Chambre que son secrétaire parlementaire, en parlant de ces choses, ne parlait pas pour le gouvernement mais qu'il exprimait les vues du gouvernement. Ce qu'il convient de noter. Cette même manière n'est pas nouvelle non plus chez M. Claxton. On se rappelle une déclaration qu'il fit en janvier 1942, alors qu'il n'était pas encore secrétaire parlementaire mais simplement député, à l'occasion d'un discours devant le Canadian Club de London, Ont. Tout en préconisant la conscription militaire des Canadiens pour service n'importe où, il faisait

La tuberculose, antichambre de la mort

4,364 personnes examinées durant 218 cliniques
antituberculeuses

La tuberculose est le fléau des agglomérations. La façon de vivre, l'alimentation et les occasions de contact sont les trois principaux facteurs à surveiller pour quiconque veut se préserver de la peste blanche. Une bonne hygiène personnelle, de l'air pur, de la bonne nourriture augmentent les facultés de résistance de l'organisme. Au contraire, les moindres maladies peuvent ouvrir la porte à l'infection. Parce qu'elles affaiblissent leurs victimes, la rougeole, la coqueluche, et la syphilis, pour n'en nommer que trois, sont souvent suivies de phthisie. Prenons garde aux autres maladies contagieuses: elles diminuent la résistance et préparent le terrain. Au cours du mois de mai, le rapport des Unités sanitaires indique la découverte de 1463 cas de maladies infectieuses dont 728 seraient restés inconnus si les cliniciens ne les avaient dépistées. Ce sont autant de fourriers de la tuberculose.

Aujourd'hui on sait que les deux agents de transmission les plus dangereux de la peste blanche sont l'homme et les bestiaux; en conséquence, les hygiénistes qui veulent prévenir ce mal conseillent deux moyens au public: éviter les occasions de contagion et augmenter la résistance du corps humain par une bonne hygiène personnelle.

La division de la tuberculose au ministère de la santé et du bien-être social exerce une surveillance étroite à cet égard dans la province et collabore non seulement avec les Unités sanitaires, mais avec les bureaux de santé urbains et tous les organismes. Durant le mois de mai, dans les

seuls comtés pourvus d'Unités sanitaires, la population a bénéficié de 218 cliniques au cours desquelles on a examiné 4,364 personnes et on leur a donné les conseils appropriés, le cas échéant. Les armes les plus efficaces contre la tuberculose sont la propreté, le soin de la santé, l'air pur, la sobriété, la bonne conduite, le soleil, une alimentation saine et abondante.

Au Canada cette semaine

L'amour de la France que tout Canadiens-français nourrit au fond de son cœur a eu d'excellentes occasions de s'aviver, ces derniers temps. Le 14 juillet, c'était la fête de la République; des messages d'espoir et de confiance sont venus à la France de tout le monde libre, lui souhaitant le rétablissement prochain de sa chère devise: Liberté, Egalité, Fraternité.

La semaine dernière, c'était le séjour au Canada du général Honoré Giraud qui, conjointement avec le général Charles de Gaulle, préside actuellement aux destinées de la France éternelle. Nous avons tous chaleureusement apprécié cet hommage délicat du général qui a tenu à venir rendre visite au Canada français pendant son bref passage en Amérique.

Faut-il voir dans ce geste du président conjoint du Comité de Libération de la France une signification plus éloquente encore que cette marque de courtoisie? Est-ce que nos soldats cantonnés outre-mer seraient très bientôt appelés à donner le grand coup

pour enfin boutter hors de France l'envahisseur sacrilège qui l'opprime depuis juin 1940? Il n'y a là rien d'impossible! La plus belle de toutes les pages de notre histoire s'écrirait alors. Quelle splendide épopée! Les fils des descendants de la Nouvelle-France lancés à la libération de la mère-patrie...

Déjà, une part de nos troupes d'élite mènent rondement l'attaque contre l'Italie fasciste qui, à l'heure la plus sombre de la France, a osé la "frapper d'un coup de poignard au dos". Elles frappent dur et comme il faut. Partout, c'est "la reddition sans condition" qu'elles réclament. Et après la Sicile, ce serait la Sardaigne, puis la péninsule italienne.

Il n'est pas impossible, cependant, que cette attaque, si elle favorise toujours autant nos armes, ne serve que de diversion à une immense opération combinée lancée de tous les côtés à la fois par les Nations-Unies. Aux Canadiens, aux Canadiens-français en particulier, on réserverait l'honneur de l'attaque en Bretagne, par exemple. Nos braves gars du Maissonneuve, des Fusiliers Mont-Royal, du Régiment de la Chaudière marcheraient sur ce pauvre Paris envahi, fonceraient sur le Rhin, de concert avec toutes armées des Nations-Unies, dans une poussée formidable, gigantesque, irrésistible. Puisse un tel rêve devenir très bientôt une bien vivante réalité. Nous acquitterions un peu de notre dette envers la France, notre mère-patrie toujours bien-aimée.

FETE DE SAINTE-ANNE

Les fêtes solennelles de Sainte Anne se dérouleront au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré les 25 et 26 juillet prochain. Voici l'horaire des principales cérémonies religieuses:

Dimanche, 25 juillet — 3 hrs de l'après-midi, ouverture des solennités par le chant des premières Vêpres.

8 hrs 30 — Grande procession aux flambeaux sur le côteau.

Lundi, 26 juillet — Messes au maître-autel à partir de 5 heures du matin.

7 hrs — Messe paroissiale.

10 hrs — Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Francis Keough, évêque de Providence, R.I. Son Eminence le Cardinal Villeneuve sera présent au trône.

2 hrs de l'après-midi — Deuxième Vêpres de la fête.

3 hrs — Bénédiction des malades dans le parterre de la basilique.

8.30 hrs — Grande procession aux flambeaux dans la colline.

Une neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne sera prêchée à la radio, à 4 hrs de l'après-midi pour les auditeurs de langue anglaise, et à 7.30 hrs pour les auditeurs de langue française.

LA SEMAINE SOCIALE DE VALLEYFIELD

Intérêt du sujet

La Commission des Semaines sociales a mis la dernière main au programme de la prochaine Semaine. Chaque cours a été déterminé et chaque conférencier choisi avec soin. Ceux-ci sont déjà à l'oeuvre et on peut affirmer que la Semaine Sociale de Valleyfield ne le cèdera à aucune autre en valeur et en intérêt.

Le sujet a peut-être paru d'abord à quelques-uns un peu restreint. Mais c'est parce qu'on a

pris le mot tempérance dans un sens particulier, celui de vertu spéciale. En réalité il s'agit de la vertu générale, c'est-à-dire de l'attitude que l'homme doit prendre dans tous les domaines depuis ses actions de chaque jour, au foyer, jusqu'au gouvernement de l'Etat, s'il veut agir en homme sage, en homme raisonnable.



SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Quatrième Ordonnance Touchant l'Emploi Obligatoire

Indications à certain patrons et employés

La présente Ordonnance s'applique à tout jeune homme âgé de 16, 17 ou 18 ans, qui est employé à l'une des occupations spécifiées dans cet avis. L'Ordonnance vise également leurs employeurs.

A. But:

L'Ordonnance pourvoit au transfert, des jeunes gens visés, à des emplois plus importants pour l'effort de guerre du Canada. Les transferts seront effectués en fonction de l'état de santé et des conditions de famille de ces jeunes gens.

B. JEUNES GENS CONCERNÉS:

Tout jeune homme employé à l'une des occupations spécifiées, et qui a 16 ans, mais non encore 19 ans, révolus, est sujet aux dispositions de cette Ordonnance.

C. JEUNES GENS QUE CONCERNE L'ORDONNANCE:

L'Ordonnance s'applique aux jeunes gens ci-dessus décrits, lorsqu'ils sont employés à l'une des occupations suivantes:

(1) Tout emploi se rapportant directement ou indirectement aux occupations suivantes: (a) salons de barbiers et de beauté; (b) distillation de boissons alcooliques; (c) la teinturerie, le dégraissage et le repassage, les bains, les services de guides, le tirage des chaussures; (d) les amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (e) l'exploitation de salons pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (f) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles, de gomme à mâcher, de vins, de dentellerie, de cartes de souhaits, de bijouterie; (g) magasins de détail; (h) la production industrielle de statues et d'objets d'art; (i) fleuristes de détail et de gros; (j) vente au détail de bonbons, de tabac, de livres, de journaux; (k) vente au détail de véhicules automobiles ou de leurs accessoires; (l) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (m) postes de débit d'essence et services connexes; (n) tavernes, débits de spiritueux, de vin et de bière.

(2) Desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyage; vente de fourrures sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; domestiques; portiers et chefs d'ascenseurs (starter); garçons d'ascenseur; entreteneurs de pelouses et de terrains de golf; chasseurs d'hôtels (bell boys); porte-faix (autres qu'au service de chemins de fer); chauffeurs privés; chauffeurs de taxis; garçons de table.

D. Portée de l'Ordonnance quant aux étudiants:

Les jeunes gens appartenant aux catégories d'âge mentionnées et actuellement employés, ne seront pas entravés quant à la reprise de leurs études à l'automne; mais les jeunes gens appartenant à ces catégories et qui travaillent au cours de leurs vacances actuelles doivent se conformer à l'Ordonnance.

E. Marche à suivre:

Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et de Service sélectif au plus tard le 24 juillet 1943. Ceux qui demeurent dans un centre n'ayant pas de bureau de Placement et de Service sélectif et qui sont trop éloignés pour se présenter personnellement à l'un de ces bureaux, peuvent d'abord écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

F. Appels:

Celui qui aurait des objections au transfert ordonné après l'entrevue, pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans les sept jours après avoir reçu cet ordre.

G. Peines:

Des peines sont prévues pour les patrons qui, sans permis spécial, garderont ou prendront à leur emploi, après le 24 juillet 1943, un homme visé par les dispositions de cette Ordonnance.

H. Autorité:

Cette Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) (C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

Il est à conseiller aux patrons ou employés qui seraient dans le doute quant à la portée de cette Ordonnance eu égard à certains cas, de communiquer immédiatement avec le plus proche bureau de Placement et de service sélectif.

A noter que la troisième Ordonnance sur l'Emploi obligatoire, qui donne une liste d'occupations différente de celle qui précède, veut que les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans s'adressent au Service sélectif national.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MacNAMARA,
Directeur du Service sélectif national
DT-4-F



BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
TRADE-MARK 127F

Pharmacie — Librairie

PHOTOGRAPHIE

Journaux et restaurant

LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC
(près du manoir)

TEL 70

Berthierville.

Sujet d'une grande richesse, aux multiples applications et qui vient bien compléter celui de l'an dernier, sur la démocratie. Cette Semaine établira des principes et tracera des directives dont tous pourront profiter. Elle aura lieu du 23 au 26 septembre. De hauts personnages ont déjà manifesté leur intention d'y participer.

TOUT CE QU'IL FAUT AU QUÉBEC



LES industries de la province de Québec travaillent de concert pour produire les énormes quantités de machinerie, de matériaux et d'équipement que requièrent les armées des Nations Unies.

L'énergie électrique qui alimente l'industrie est le nerf de la production de guerre du Québec.

Aux postes de contrôle des centrales d'énergie et des usines de transmission, des surveillants sans cesse sur le qui-vive assurent aux industries de guerre du Québec une production constante d'énergie électrique. C'est grâce à cette surveillance inlassable que, dans des milliers d'usines, la nuit se

transforme en jour. Les hommes fourbus ont besoin de sommeil; les équipes succèdent aux équipes, mais jamais la production ne doit s'arrêter. A toute heure du jour et de la nuit, un personnel entraîné est prêt à rétablir le service électrique en un clin d'oeil, en dépit des tempêtes, des inondations, des accidents.

La province de Québec joue un rôle de premier plan dans l'effort de guerre du Canada et la Shawinigan Water & Power Company aide Québec à jouer ce rôle. Chaque jour en nombre croissant, tanks, canons, vaisseaux, avions, bombes et obus sortent des usines du Québec qui comptent sur la Shawinigan pour donner à leurs fourneaux et à leurs machines, l'énergie électrique requise.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies; la Shawinigan sert le Québec

DD9

VEN
CHR
Di
la pl
pique
lomb
étaier
Gilbe
par le
cesser
journe
que d
la ma
soulev
montr
Tou
sation
dant
lunch
tempé
teurs
cents.
l'eau s
Un
tre un
coup e
a amu
le sang
clin d
tour de
re, ce
l'assist
Ce der
TEL
J.-
Tous
hr
73 8
Films
2 séries
ranti. P
RAPID
P. C
TH
Belle
tuée à
Justin.
Terre
en exce
Prix
bles.
S'adr
MLI
St-Justi
A
Au
Lumi
Tél.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

Dimanche, 11 juillet, avait lieu à la plage St-Laurent, le traditionnel pique-nique des Chevaliers de Colomb du Conseil 2783. Ceux qui étaient présents à la plage de M. Gilbert, en ce dimanche réchauffé par les rayons ardents du soleil, ne cessent de répéter à tous l'agréable journée qu'ils ont vécu. Pour ceux que des empêchements ont retenus à la maison, je vais me permettre de soulever un coin du voile pour leur montrer ce qu'ils ont manqué.

Tous les ans, le comité d'organisation sociale, dirigé par l'Intendant A. Houle nous convie à son lunch en plein air. Cette année la température a souri aux organisateurs et l'immense foule, sept à huit cents, a dû recourir à la fraîcheur de l'eau sans se faire prier.

Un combat de lutte, organisé entre un petit blond qui pèse beaucoup et un gros Pierre de bois vert, a amusé l'assistance jusqu'à ce que le sang fit son apparition. En un clin d'oeil le liquide rouge fit le tour des poils de l'estomac de Pierre, ce qui eut pour don d'émouvoir l'assistance et d'enrager le blond. Ce dernier, qu'on venait de déchaî-

ner, par des bonds dignes d'un kangourou, réussit à faire un combat nul malgré les 125 lbs de plus qu'avantageaient son adversaire. Après le combat, trois médecins étaient au chevet des combattants.

Frère E. Gagné apprit à ses dépens qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. En effet, une course avait été organisée entre Frères Jos. Langlois, Hervé Francoeur et Ernest Gagné. Ce dernier voyant déjà le prix dans sa poche, dans un élan d'orgueil se retourne pour jeter un regard de mépris à ses concurrents. Mais, mal lui en pris, car dans un trou son pied se déposa. N'étant pas un équilibriste accompli, il caressa malgré lui la rudesse du sable. Même après une semaine, il en porte encore des marques et prétend qu'il y a quelque chose de plus doux!

Des amateurs ont dansé des sets canadiens. Ils y allaient sur temps! le sable en r'volait, mais tous s'amusaient.

Les frères de St-Justin n'ont pu résister à l'attrait d'une partie de balle molle. Leur équipe, qui, d'après Albany, avait un grand total de 24,000 lbs, a dû baisser pavillon devant celle de Louiseville; mais pas avant qu'Henry eut envoyé la balle à l'eau pour se rafraîchir. L'erreur d'un joueur a été cause de la défaite, du moins, c'est ce que l'on dit à St-Justin!

Avant de terminer, le Conseil 2783 remercie les organisateurs et tous ceux qui ont participé au pique-nique. Les premiers, malgré la chaleur, ont su amuser tout le monde. L'homme a été condamné à gagner son pain à la sueur de son front, mais dimanche, le 11 juillet, il n'y avait pas de pain pour les organisateurs, seulement des sucurs. Mais elles prouvent qu'on peut encore amuser le monde honnêtement et c'est un honneur qui retombe sur toute la famille colombienne.

LE PUBLICISTE

FABRICATION DU JUS DE TOMATES A LA MAISON

Les tomates se classent au premier rang de tous les produits agricoles canadiens comme source pratique de vitamine C. L'analyse chimique du jus de tomates préparé par un grand nombre de cultivateur de la Vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, révèle le fait que 66 pour cent des échantillons contiennent suffisamment de vitamine C pour

être classés dans la catégorie "Excellente".

MM. F. E. Atkinson et C. C. Strachan de la Station expérimentale fédérale de Summerland, C.-B., disent que lorsque le jus de tomates préparé à la maison ne renferme pas la quantité qu'il devrait de la vitamine C, c'est à cause de l'une ou de l'autre des raisons suivantes: (1) on ne fait pas chauffer le jus au degré de chaleur voulu (190o-212oF. avant de l'extraire; (2) le jus n'est pas assez chaud lorsqu'il est mis en bouteilles; (il faut qu'il soit bouillant ou presque), et (3) les bouteilles ne sont pas remplies jusqu'à un pouce du dessus comme elles doivent l'être. Le procédé que l'on recommande pour l'emploi à la maison est le suivant:

Prenez des tomates qui ont bien mûri sur les tiges, équeutez et ôtez le cœur. Ecrasez-les légèrement et mettez-les sur le feu dans une marmite recouverte, puis faites-les chauffer jusqu'au point d'ébullition. On met d'abord le plus de tomates possible dans la marmite afin d'exclure l'air et d'empêcher que la vitamine C soit détruite. Après que la pulpe a bouilli pendant 4 à 5 minutes, on la coule dans une passoire pour enlever la peau et les graines. On ne saurait trop insister sur la nécessité de faire vite à ce moment, car le jus perd une grande partie de sa vitamine lorsqu'il est exposé à l'air. Si le jus est tenu près du point d'ébullition la vapeur qui en sort pendant l'extraction empêche l'air de venir en contact avec le produit.

Le jus extrait est remis dans la marmite et ramené au point d'ébullition. Pendant ce temps on met dans le four pour les tenir chauds une quantité suffisante de bocaux ou de bouteilles. On remplit ces bocaux de jus, on les bouche hermétiquement et on les met dans de l'eau bouillante. Si le jus est tenu bien chaud, on peut remplir les bouteilles jusqu'à un pouce du dessus. Si l'on se sert de bouteilles, on stérilise les bouchons dans de l'eau bouillante pendant 5 minutes avant de s'en servir, mais pas si long-

temps que le bouchon se dilate. Il n'est pas nécessaire d'avoir des bouchons d'aluminium ou parcheminés pour ce traitement. Tenez les bouteilles sur le côté pendant 10 minutes dans de l'eau bouillante et les bocaux d'une pinte pendant 20 minutes.

Le jus dont nous venons de décrire la préparation est le pur jus de tomates, bon pour remplacer le jus d'oranges dans l'alimentation des bébés. S'il doit être employé par les grandes personnes sous forme de cocktails ou avant le déjeuner, on peut l'améliorer par l'addition de sel à raison d'une cuillerée à soupe rase de sel pour chaque gallon de jus.

LE SERVICE DE L'HOTELLERIE DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL PREND DE NOUVELLES INITIATIVES

Un grand concours de recettes culinaires canadiennes et de plats régionaux, un livre de cuisine complet destiné à notre hôtellerie provinciale.

Le concours... est ouvert à tous: cuisiniers, ménagères, cuisinières, etc. etc.

Il suffit de faire parvenir à M. Louis D. Pontbriand, directeur adjoint du Service de l'Hôtellerie, 501 ave Viger, Montréal, une recette foncièrement canadienne, un plat régional quelconque qui enrichit la cuisine canadienne.

Des prix seront fixés incessamment par le ministre, l'honorable Oscar Drouin, les noms des gagnants de ce concours seront publiés dans le livre de cuisine dont on parle plus loin.

Le jury de ce concours sera formé par des spécialistes désignés par la SOCIÉTÉ DES CUISINIERS DE MONTREAL.

Les recettes qui seront choisies comme les meilleures seront pu-

bliées dans le LIVRE DE CUISINE en préparation tout en donnant crédit à celui ou celle qui l'aura contribué.

Le livre de cuisine...

La préparation en est confiée à M. Marcel Puvilland, Chef des cuisines du UNITED SERVICES CLUB, SECRETAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES CUISINIERS DE MONTREAL et aviseur culinaire du Service de l'Hôtellerie de la Province.

Il est tout spécialement destiné à nos hôteliers, hôtelières et restaurateurs; cependant une édition limitée sera imprimée pour le public. On pourra obtenir une copie en écrivant à monsieur Louis Goderre, sous-ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Vous pourrez faire parvenir votre demande dès maintenant. Le livre de cuisine sera publié dans 10 ou 12 mois et sera vendu à un prix qui n'est pas encore déterminé. On vous avertira du coût qui peut varier suivant le nombre de demandes reçues d'ici la date de publication.

Ce livre n'est pas seulement qu'un livre de recettes, c'est un livre de cuisine dans toute la force du mot, et il sera rédigé de façon à venir à la fois en aide aux petits hôteliers, restaurateurs, de même qu'aux apprentis cuisiniers. C'est plus qu'un livre, c'est une véritable encyclopédie culinaire.

LISEZ

ET FAITES

LIRE

VOTRE JOURNAL

TEL.: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

Films développés, 25c argent, 2 séries par rouleau, ouvrage garanti. Réimpression 2c chacun.
RAPID PHOTO SERVICE Reg'd
P. O. Box 75, Station C.,
Montréal, Qué.

TERRE A VENDRE

Belle terre de 52 arpents, située à 2 milles du village de St-Justin.

Terre, maison et dépendance en excellente condition.

Prix et conditions raisonnables.

S'adresser à:

Mlle YVONNE TRUDEL

Rang Bois-Blanc

St-Justin, Co. Maskinongé, P.Q.

A Louiseville, 35 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE DE LA TÊTE.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

Chaque timbre d'épargne de guerre acheté ce mois-ci...

- va à l'achat de charges de profondeur
- aide à faire disparaître la menace du sous-marin
- et approche la paix d'autant

Cette annonce est commanditée par des hommes d'affaires du Québec

Ste-Ursule

(suite de la page 6)

grands parents maternels de l'enfant.

* * *

Le 13 juin, à M. et Mme Roméo Béland (Ida Bergeron) un fils, baptisé sous les noms de Roméo Emilien. Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Bellemare, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 4 juillet, à M. et Mme Omer Arseneault, (Béatrice Gagnon), un fils baptisé sous les noms de Joseph Jules Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Émile Livernoche, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 11 juillet, à M. et Mme Hector Michaud (Gertrude Pagé), un fils, baptisé sous les noms de Joseph Réjean Albert. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Girard, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 16 juillet, à M. et Mme Albert Béland (Laurianna Gagnon), une fille baptisée sous les noms de Marie Louise Suzanne. Parrain et marraine M. et Mme P.-Arthur Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 17 juillet, à M. et Mme Louis Paul St-Louis (Gertrude Livernoche), un fils, baptisé sous les noms de Joseph Gérard Robert. Parrain et marraine M. et Mme Gérard St-Louis, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURES:—

Le 25 mai, Simone Giguère, fille de M. et Mme Eugène Giguère, (Emma Bergeron), décédée à Montréal, le 22, à l'âge de 23 ans.

* * *

Le 18 juin, M. Ernest Roy, époux de Mériilda Paquin, décédé le 15, à

l'âge de 69 ans.

* * *

Le 23 juin, Jean Paquin, enfant de M. et Mme Eugène Paquin, (Germaine Bergeron), décédé le 22 à l'âge de 9 mois.

MARIAGES:—

Le 8 mai, M. Lionel Boulanger, de la paroisse de St-Paul de Grand'Mère, à Mlle Juliette Gagnon, fille de M. et Mme Azarias Gagnon de Ste-Ursule.

* * *

Le 5 juin, M. Rosaire Noel, fils de M. et Mme Arsène Noel à Mlle Florence Lessard, fille de feu Alfred Lessard et de Mme Alfred Lessard, tous deux de Ste-Ursule.

* * *

Le 30 juin, M. Maurice Lessard, fils d'Émile avec Mlle Gertrude Bergeron, fils d'Omer, tous deux de Ste-Ursule.

* * *

Le 10 juillet, M. Marc-Henri Gagnon, entrepreneur, à Mlle Georgette Baril, tous deux de Ste-Ursule.

* * *

Le 21 juillet, M. Marcellin O. Lessard, Tailleur, à Mlle Armandine Genest, de Ste-Germaine de Dorchester.

HONNEUR AU MERITE:—

Nous donnons ici la liste des élèves de notre paroisse qui ont passé avec succès, cette année, les examens aux certificats de 7e et de 9e année. École No. 1 des garçons du village: Joseph-Aimé Charette et J.-Paul Mayrand, ont obtenus leurs certificats de 9e année et MM. Patrick Thériault et Robert Lessard, leur certificat de 7e année. École No. 2 de Beupré: n'avait pas d'élèves au certificat. École No 3 de Crête de Coq: Mlles Ghislaine Turner, Jeannine St-Louis et Roger Lambert, ont obtenu leur certificat de 7e année. École No. 4, Mlles Rose-Aline Chrétien, Liliane Lessard et Lucien Vincent ont obtenu leur certificat de 7e

année. École No. 5: Mlles Jacqueline Gerbeau et Madeleine Beaugard ont obtenu leur certificat de 7e année. École No 6: M. Bruno Beaugard et Mlle Fernande Beaugard ont obtenu leur certificat de 7e année. École No 7: Mlles Thérèse Bellemare et Diana Garand, ont obtenu leur certificat de 7e année. École No 8 (Couvent): Mlles Parmélla Béland, Béatrice Lessard, Jeannine Michaud, Marguerite Valois, Ferdinande Déziel, Rose-Hélène Bergeron, Ethel Béland et Gisèle Paquin, ont obtenu leurs certificats de 7e année. Ont également subi avec succès les examens au certificat de 9e année, (dans les écoles en dehors de la Municipalité): MM. Gérald Vincent au Juvénat de Berthierville, et Lyvail Lessard, au collège de Louiseville. Nous offrons nos plus sincères félicitations à ces jeunes, qui par leur travail, sont arrivés à de si beaux résultats.

COMMISSAIRE D'ÉCOLES:—

Le 5 juillet, M. Antonin Boulay a été réélu, pour un deuxième terme commissaire d'écoles de Ste-Ursule. La Commission Scolaire actuelle se compose donc comme suit: Président, M. Joseph Déziel; Commissaires, MM. Eugène Giguère, Euchariste Béland, Donat Leblanc et Antonin Boulay.

PERSONNEL ENSEIGNANT POUR L'ANNEE 1943-44:—

École No 1, M. J. Bertrand Lessard et Mlle Marguerite Malbeuf; École No 2, Mlles Alice et Yvette Bellemare; École No 3, Mlle Pierrette Lessard; École No. 4, Mlles R-Blanche et Alice Giguère; École No. 5, Mlles Juliette Giguère et Juliette Michaud; École No 6, Mlle Marielle Picotte; École No 7, Mlle Jeanne Pichette; École No. 8, deux religieuses de la Providence.

REPARATIONS A L'ÉCOLE No 3:—

Au cours des vacances actuelles la Commission Scolaire devra faire exécuter des réparations assez considérables à l'école No 3. Après cette réparation, les écoles de la Municipalité seront toutes en bon ordre et MM. les commissaires méritent des félicitations pour avoir fait exécuter tous les travaux de réparations et d'entretien à leurs école, depuis quelques années, sans pour cela avoir augmenté les taxes.

DEMANDE DE TRAVAUX:—

Notre conseil attend avec anxiété que les différents Départements du Gouvernement de Québec prennent une décision au sujet des nombreux octrois demandés au cours du printemps et de l'hiver dernier pour l'exécution de travaux publics, de chemins, de ponts et de cours d'eau en cette municipalité.

RAMASSAGE DE LA CREME, PAR CAMION:—

Sur demande expresse du conseil, l'Office du contrôle des camions pour Québec, a accordé à notre paroisse le privilège d'une collection additionnelle de crème, par camion, chaque semaine, de sorte que les camions pourront faire le ramassage trois fois par semaine, mais seulement jusqu'au premier septembre 1943, passé cette date l'ordonnance A-533, sera appliquée intégralement, et l'Office avise les cultivateurs qu'ils devront se procurer les bidons nécessaires et prendre toutes autres mesures afin d'être en position de respecter la dite ordonnance à partir du premier septembre prochain, à deux perceptions de crème, par semaine.

LES FOINS:—

La fanaison dans notre localité, est très avancée, la température ayant été idéale depuis une quinzaine,

Opérations d'amygdales à la clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais
RAYONS - X
BERTHIERVILLE

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de l'étude légale **LE SAMEDI:**
"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hrs A. M. à 7 hrs P. M.)
4 est, rue Notre-Dame, 63, rue de Frontenac,
Montréal. PL. 8112 Berthierville. Tél.: 55

ne, et il se fait un foin d'assez belle qualité. Cependant il reste encore assez de foin à faire parce que la récolte est très abondante cette année.

LE MIEL:—

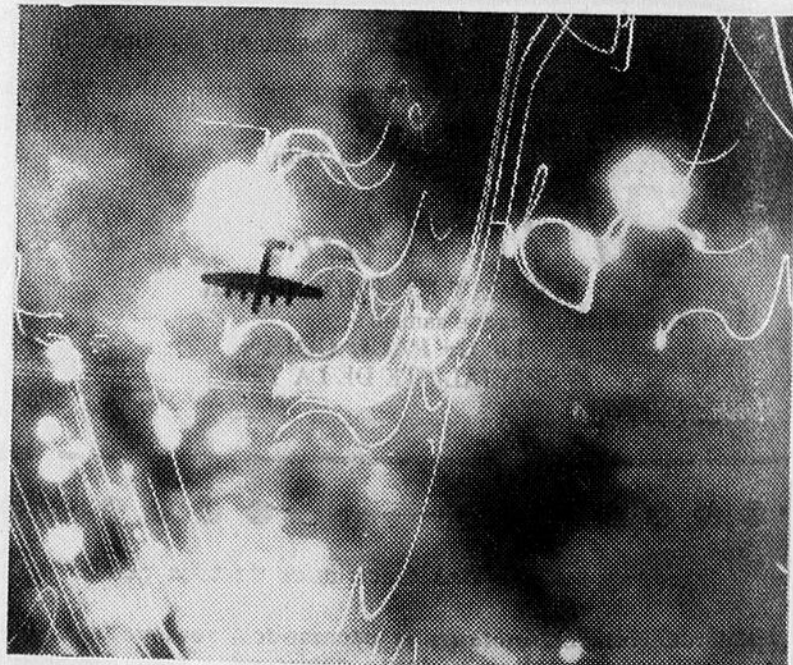
La récolte de miel sera assez abondante cette année à raison de la grande quantité de trèfle dans nos champs, et cette récolte sera bienvenue par ce temps de rareté de sucre.

Cependant, il n'y en aura pas pour toutes les demandes, et si on en veut, qu'on y pense à bonne heure. Qu'on se le dise...

VA ET VIENT:—

M. et Mme Jean St-Louis de Ste-Ursule en voyage à Québec et Ste-Anne de Beupré dimanche dernier; ils sont revenus enchantés de leur voyage.

UNE PHOTO PRISE LORS DU 94ième RAID ALLIE SUR HAMBOURG



Les bombardiers anglais s'attaquent ici aux chantiers de construction de sous-marins de Hambourg, certainement les plus importants de l'Allemagne. La photo fut prise de la cabine de vol d'un Lancaster. L'autre avion en silhouette dans l'illumination des fusées, et des explosions d'obus anti-aériens, est aussi un Lancaster, évoluant avant de lâcher son chargement de mort. Un grand nombre de bombes de 4000 et 8000 livres furent jetées sur Hambourg durant ce raid, de même que plusieurs milliers de bombes incendiaires.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 25, 26 JUILLET
"SEVEN DAYS LEAVE"
Victor Mature, Lucille Ball.

"LA GRANDE MARE"
Maurice Chevalier, Claudette Colbert.

"ACTUALITES"

MARDI ET MERCREDI, 27, 28 JUILLET
"ON THE SUNNY SIDE"

Roddy McDowell, Jane Darnell.
"DRESS TO KILL"
Sheila Ryan, Mary Berth Hughes.

"COMEDIE".

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 29, 30, 31 JUILLET

"IT AIN'T HAY"
Abbott & Costello

"L'ALIBI"

Eric Von Stroheim, Louis Jouvet, Jany Holt.

"FOX NEWS"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.
ADMISSION GENERALE: 35c